

# ANNUAIRE SSR 1985/86



# ANNUAIRE SSR 1985/86



Page 3

## **La SSR en route vers les années 90**

Leo Schürmann



Page 6

## **Innovations**

Page 12

## **Chronique SSR 1985**



Page 16

## **Distinctions 1985**

Page 18

## **Programmes**

Antonio Riva

Page 26

## **Personnel**

Marcel Küttel

Page 28

## **Production et technique**

Daniel Kramer

Page 30

## **Finances**

Jean-Bernard Münch

Page 46

## **Organigrammes**

Page 54

## **La Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR – Organes**

Page 55

## **Adresses de l'organisation institutionnelle de la SSR**

Page 56

## **Adresses de l'organisation professionnelle de la SSR**

Les textes imprimés en caractères gras sont tirés du document stratégique 1985 de M. Leo Schürmann, «La SSR en route vers les années 90».

*Photo de couverture*

Face à face entre le public et les professionnels. Le contact direct dans le cadre des foires et expositions permet aux auditeurs et téléspectateurs de mieux connaître la SSR et vice-versa.

*Editeur*

Direction générale de la Société suisse  
de radiodiffusion et télévision, Berne

*Responsable de la rédaction*

Dr. Markus T. Drack

*Conception et mise en page*

Dr. Dieter Jäggi SA, Berne

*Composition*

Filmsatz Lehmann + Co., Thoune

*Photos*

Couverture: Hans Rausser, Berne

Photos d'archives SSR

*Photolithos*

Schädeli + Bugmann SA, Thoune

*Imprimerie*

Vogt-Schild SA, Soleure

Juin 1986/3500

L'annuaire SSR 1985/86 paraît en  
français et en allemand

# La SSR en route vers les années 90

Leo Schürmann

Ces prochaines années, la SSR va être confrontée à d'importants changements sur la scène suisse et européenne des médias électroniques. L'offre comme la demande de programmes de radio et de télévision vont être durablement marquées par l'apparition de nouvelles forces commerciales, de nouveaux besoins et de nouvelles techniques.

Fait capital, l'Europe à son tour va voir s'implanter une offre commerciale puissante revêtant les formes les plus diverses. Et comme les commerciaux agissent pour d'autres considérations que les organismes de service public, et qu'ils incarnent une tout autre philosophie, la concurrence, pour ne pas dire la confrontation entre diffuseurs publics et privés – qui est d'ores et déjà une réalité à l'échelle mondiale – va caractériser à son tour la situation sur notre continent.

Comme tout radiodiffuseur national, la SSR doit donc se faire à point nommé une idée claire de sa fonction et de ses atouts, et orienter ses stratégies en conséquence. Les perspectives à moyen et long terme doivent montrer la voie.

D'autant plus que les prochaines années verront la mise en délibération de la loi d'application de l'article constitutionnel sur la radio et la télévision. Le statut de la SSR s'en trouve directement touché.

En automne 1985 un *document stratégique*, intitulé «*La SSR en route vers les années 90*», qui reflète la vision du directeur général, a été soumis au Comité central et à l'Assemblée des délégués de la SSR.

L'objectif de ce document est de fournir une *base de discussion* en vue des décisions à prendre sur le double plan de la politique et de l'entreprise. Le débat doit être conduit avec une publicité et une transparence conformes à la mission d'intérêt public de l'organisme national SSR et au caractère ouvert de ses structures. Les décisions quant à elles seront prises en temps voulu par les instances et les organes compétents.

Le dialogue va maintenant bon train. Afin de favoriser la cristallisation des opinions à l'intérieur comme à l'extérieur de la SSR, nous avons pris le parti de rappeler dans ces pages les principaux points d'articulation de ce document stratégique, ceux-ci constituant en quelque sorte un fil conducteur pour l'appréciation de la situation dans les

## Les objectifs stratégiques de la SSR

1. La mission impartie à l'organisme national de radiodiffusion SSR est à maintenir en totalité, même à long terme. Cette mission, qui comporte une couverture radio et TV complète du pays dans les quatre langues nationales et l'exploitation de services particuliers de radiodiffusion, doit assurer une intégration socio-politique et servir l'identité nationale.

2. La SSR développe de nouvelles stratégies dans le domaine de ses prestations, afin de mettre l'entreprise en état de relever les défis à venir. La stratégie la plus prometteuse pour la SSR paraît bien être celle de la concentration, de la limitation et de l'intensification.

La SSR assigne des centres de gravité à ses prestations et concentre son action sur les marchés-clés, en visant sur ceux-ci la position de leader par le renforce-

ment de la qualité de ses prestations.

3. Les ressources financières nécessaires à l'accomplissement de cette mission doivent être garanties, principalement sous la forme du produit de la taxe et de recettes publicitaires, et le volume de ces ressources doit être adapté à l'évolution des besoins.

4. L'organisation de la SSR doit être rendue plus mobile par une répartition claire des fonctions

entre la direction de l'entreprise et l'autorité de surveillance. La structure professionnelle doit recevoir une forme plus ramassée.

divers secteurs de l'entreprise et des panneaux indicateurs pour la période à venir.

La *stratégie d'entreprise et ses aspects organisationnels* y tiennent une place privilégiée. Tous deux touchent les relations entre organisation professionnelle, organisation institutionnelle et autorité de surveillance, et revêtent par conséquent à certains égards un caractère politique.

Dans les années 90, la SSR devra être en mesure de remplir sa mission actuelle sans réduction ni limitation. Pour qu'une telle affirmation ne reste pas un vœu pie, mais illustre vraiment la volonté des organes et des personnalités actuellement responsables de l'avenir de la SSR, il convient de se poser aussi certaines questions que l'on aurait tendance à reporter «sine die» tant elles paraissent contraires aux schémas rassurants dans lesquels on s'est installé. Ces questions concernent au premier chef l'*organisation et les structures de la SSR*.

L'organisation actuelle s'explique sans aucun doute par la situation de monopole incontesté qui a longtemps été celle de la SSR; l'absence d'une véritable concurrence exigeait d'une part la mise en place de vastes mécanismes de contrôle et masquait d'autre part les faiblesses inhérentes à un système relativement pesant. Tout en conservant son statut de droit privé, l'institution SSR a développé des structures relevant quasiment du droit public, souffrant ainsi de plus en plus des inconvénients du para-étatisme, sans en retirer vraiment les avantages.

Dans l'intervalle, la *situation globale a changé du tout au tout*. Si elle prétend pouvoir s'imposer face à une concurrence impitoyable, la SSR se doit aussi d'avoir des structures qui lui permettent de se montrer souple, rapide et innovative.

Une *révision des structures internes et externes de la SSR devrait viser à séparer plus nettement les fonctions de direction et de surveillance de l'entreprise*. Il va de soi que la surveillance implique le droit de se prononcer sur les problèmes de gestion des finances et du personnel. Doit en outre être clarifiée l'indiscutable contradiction entre la responsabilité des programmes que la concession impartit au directeur général et les compétences qui lui sont aménagées dans ce domaine.

Deux groupes de travail ont été constitués à cette fin en janvier 1986:

Un premier groupe, mixte, réunissant des représentants de l'organisation professionnelle et de l'organisation institu-

tionnelle, examine les statuts de la SSR du point de vue de la répartition des rôles.

Un deuxième groupe, lui aussi mixte, formé de représentants de l'autorité de surveillance et de la SSR, étudie à l'intention du chef du Département des transports, des communications et de l'énergie les éventuelles modifications à apporter à la concession SSR, dont le renouvellement est fixé à fin 1987.

La révision de ses structures a pour but d'aider la SSR à accroître sa compétitivité dans les conditions du présent. La réflexion du premier groupe de travail devrait donc raisonnablement déboucher sur une adaptation et une modernisation des statuts aux différents niveaux de l'entreprise.

Cette démarche, à son tour, est en étroite relation avec le renouvellement de la concession. Là aussi il s'imposera d'adapter certaines normes à l'évolution.

L'effet espéré de ces mesures est de mettre, structurellement aussi, la SSR en état de relever les défis qui l'attendent. Ne serait-ce que dans la perspective de la future législation sur la radio et la télévision, il nous faut une organisation appropriée pour défendre avec crédibilité notre préférence à offrir un service répondant à l'intérêt public.

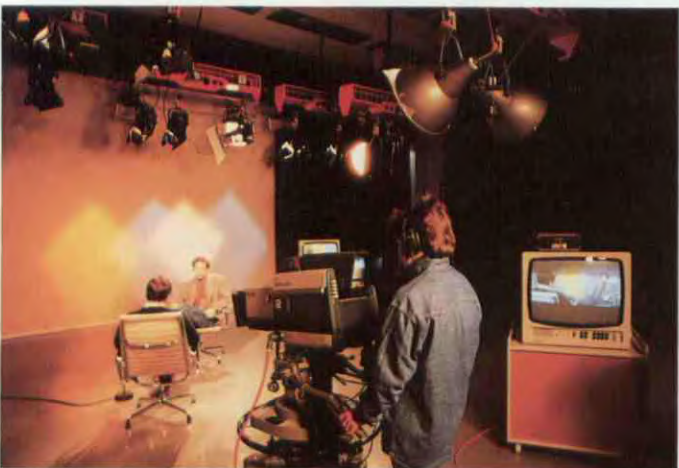
#### Les atouts de la SSR

La SSR jouit d'un certain nombre d'avantages qui font sa force. Elle est la plus ancienne et la plus grande entreprise de médias électroniques en Suisse. Elle en a acquis un savoir-faire considérable. Les connaissances et les apti-

tudes de son personnel constituent un actif de poids. Les relations de travail sont saines et lui assurent une certaine sécurité. Elle a les moyens de tenir, face à la concurrence, comme le montrent les expériences avec la radio locale, mais aussi avec la télévision par abonnement. Ses pro-

grammes sont, dans un sens général, «meilleurs» que ceux de la concurrence à l'intérieur du pays. Face aux radiodiffuseurs étrangers, elle a l'avantage de transmettre des informations nationales, de donner aux événements un éclairage national dans la langue du pays, d'en refléter les mentali-

tés, les habitudes et la culture, bref d'être notre radio et notre télévision.



Le nouveau symbole, marque de l'unité et de la diversité des prestations de la SSR.

cf p. 53  
(double page)

**D**epuis janvier 1984, la présence du romanche sur les ondes de la radio a quadruplé; elle est aujourd'hui de deux heures et demi d'émission quotidienne. Le programme d'information «Novitads» a été élargi, une nouvelle émission culturelle «Scuntrada» a été introduite de même qu'un programme d'accompagnement «Allegra». Quant aux jeunes, ils ont obtenu leur propre émission, «Battaporta». A la télévision, l'émission hebdomadaire «Telesguard» a passé de 5 à 15 minutes le 1<sup>er</sup> novembre 1984.

L'expérience a montré que les choix opérés en matière de programmes (renforcement de l'information subrégionale, mise au point du programme d'accompagnement) étaient pertinents et que dans la difficile lutte pour la sauvegarde de la langue et de la culture rhéto-romanes, il était juste d'accorder la priorité à la *radio* qui est le véhicule par excellence de la langue parlée. En radio, élargir l'offre programmatique suppose d'autre part une infrastructure et des moyens financiers nettement moins importants qu'en télévision. Enfin l'exploitation des sources programmatiques y est plus simple, le taux de pénétration plus élevé et le caractère communicatif plus marqué, ce qui prouve encore une fois, si besoin était, que l'accent est à placer sur ce média.

Aussi a-t-il été décidé de doubler quasiment le volume des programmes de radio en romanche en le faisant passer de 2,5 à 4 heures par jour au début de 1987. Cette extension concerne pour l'essentiel les émissions d'information et d'accompagnement. Parallèlement les PTT mettent en place l'infrastructure d'une 4<sup>e</sup> chaîne radio dans les Grisons.

Les programmes ne peuvent être développés que dans la mesure des moyens disponibles: ressources financières, personnel, infrastructure technique et bâtiments. A la *télévision*, si la durée de «Telesguard» a pu être accrue début novembre 1984, une nouvelle extension ne sera en revanche envisageable que lorsque l'effort consenti récemment pour les programmes radiophoniques aura été digéré, et il ne faudra pas que le développement ultérieur de ces programmes s'en ressente. Toujours est-il que l'on projette de doubler la durée de l'émission TV «La Svizra rumantscha» dans le cadre de la période financière 1986-90.

### La stratégie générale de l'offre

Les données de la situation, de même que les risques et les perspectives dont nous avons fait état, exigent de la SSR qu'elle formule clairement sa stratégie en matière de prestations. La plus prometteuse est, semble-t-il, une stratégie de concentration, de limitation et d'intensification.

Concentration veut dire que des priorités claires doivent être éta-

blies, mettant l'accent sur des prestations déterminées; il s'agit de ne pas éparpiller les forces que représentent le personnel et les ressources financières.

Limitation veut dire que la SSR se limite sciemment à des marchés-clés, définis en termes de champs d'action stratégiques. Il s'agit de marchés sur lesquels se juge l'accomplissement de la mission impartie à la SSR et qui décident donc de son succès ou de son

échec auprès du public suisse pris dans son ensemble.

Intensification veut dire développement, pour tous les champs d'action stratégiques, de prestations qui assurent à la SSR le maintien de sa position de leader du marché. Ce résultat sera obtenu avant tout par l'attention vouée aux aspects qualitatifs des prestations et dans une moindre mesure par l'extension physique des programmes.

Dans ce cadre, intensification veut dire en particulier: amélioration des programmes SSR du point de vue de la couverture journalistique, de la qualité intrinsèque du produit, des besoins et des habitudes du public, ainsi que de la conception, qui doit être attrayante.

Les rivalités sur le marché de l'audiovisuel

La situation future de l'offre sur les marchés de l'audiovisuel sera

caractérisée par une confrontation entre service public et promoteurs privés, dont l'enjeu est constitué par les audiences, les programmes et les ressources

financières. Il ne s'agit pas d'une concurrence journalistique comme celle que se livrent la presse et les médias électroniques, mais d'une confrontation

qui se déroule sur le marché même de l'audiovisuel.

#### Programme radiophonique nocturne de musique classique

**A**fin 1985, la SSR a été en mesure de répondre au vœu réel, attesté par les sondages, d'un programme nocturne de musique classique. Dans la nuit du 28 au 29 septembre, la Radio suisse romande avait lancé à titre expérimental un programme de musique classique continu sur Espace 2, de minuit à six heures du matin. Le 1<sup>er</sup> décembre, DRS-2 et Rete 2 se joignaient à la 2<sup>e</sup> chaîne romande, et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986, ce programme musical baptisé «Notturmo» est produit à tour de rôle par chacune des trois radios régionales pour être diffusé dans toute la Suisse sur le réseau de la 2<sup>e</sup> chaîne.

La programmation obéit à la situation d'écoute nocturne. En plus des «classiques de la musique classique», «Notturmo» diffuse aussi des pièces inédites et des raretés. Le programme, composé principalement d'enregistrements puisés dans les archives de la SSR est présenté dans la langue de la région productrice.

#### Coopération avec les radios locales

**D**epuis leur apparition, en novembre 1983, la SSR pratique une coopération diversifiée avec de nombreuses stations de radio locales dans toute la Suisse: cession de programmes et de parties de programmes pour la diffusion simultanée ou différée, vente d'émissions ou d'éléments de programmes, voire coproduction avec certaines radios locales en diverses occasions.

La reprise de programmes, sous le régime de l'abonnement, constitue de loin la forme principale de collaboration et ce sont surtout les radios locales implantées dans des zones de faible densité démographique qui y font appel. La diffusion des programmes SSR ne représentant pas pour elles de gros frais supplémentaires, elles peuvent ainsi augmenter leur propre part de production.

#### Télévision régionale et 4<sup>e</sup> chaîne

**I**l ressort de la chronique des événements de 1985 que le 14 février, le groupe de travail «Télévision bâloise», composé de représentants de la chambre de commerce locale, de la Foire suisse d'échantillons, de la Basler Zeitung, de Radio-Basilisk et de la Société suisse de radio-diffusion et télévision SSR, publiait un volumineux rapport exposant les conditions dans lesquelles un programme de télévision pourrait être mis sur pied dans la région de Bâle avec la collaboration du diffuseur national. Le 29 août 1985, le comité central de la SSR décidait de donner suite à une requête de ce groupe de travail en soumettant au Conseil fédéral une demande de concession en vue de la réalisation d'une expérience-pilote sur la 4<sup>e</sup> chaîne de télévision. Le 3 mars 1986 voyait enfin la fondation d'un «Verein Basler Regionalfernsehen», largement représentatif, qui entend préparer la mise en

place du programme régional, avec la collaboration de la SSR partenaire mais non membre de cette association.

Les controverses à propos de l'utilisation de la 4<sup>e</sup> chaîne de télévision se sont amplifiées durant les derniers mois et l'on s'interroge toujours dans ce cadre sur le rôle potentiel de la SSR.

La SSR a spontanément renoncé à offrir des programmes spécifiquement régionaux. Vu le nombre de télévisions, tant commerciales que de service public, dont les programmes peuvent être captés en Suisse, il ne sera pas possible d'y mettre en place des télévisions privées autonomes et concurrentes comme celles qui voient le jour en France et en Allemagne. Seules quelques grandes agglomérations offriraient les conditions requises pour la réalisation de programmes commerciaux.

Le projet-pilote bâlois se fonde sur l'idée qu'un diffuseur régional autonome produit son propre programme, destiné à s'encadrer dans un programme-cadre SSR subdivisé par région linguistique, offrant occasionnellement aussi des émissions nationales. Des événements principalement sportifs, des émissions pour publics-cibles (les jeunes, l'éducation des adultes etc.) ainsi que des concerts constitueraient l'essentiel de ce programme. La SSR n'entend pas développer sa production à cet effet. Il s'agit pour elle d'une part de permettre une meilleure exploitation des émissions nationales et internationales existantes ainsi que de la future production régionale, d'autre part de mieux programmer certaines émissions destinées à des publics-cibles.

Le problème de la chaîne sportive se trouverait ainsi résolu, puisqu'en utilisant la 4<sup>e</sup> chaîne pour la diffusion des compétitions sportives et des grandes manifestations d'intérêt général, il ne serait plus nécessaire de mobiliser un des canaux attribués aux programmes des deux autres langues. Satisfaction serait ainsi donnée à une revendication à laquelle le Tessin, par exemple, attache une grande importance.

La SSR estime qu'une 4<sup>e</sup> chaîne exploitée conjointement avec des diffuseurs régionaux est la formule de loin la meilleure. En l'espace de quelques années, et en ne prenant que des risques financiers mesurés, il serait possible de cette manière d'offrir un programme supplémentaire répondant aux besoins tant régionaux que nationaux.

La 4<sup>e</sup> chaîne pourrait être financée par de la publicité acquise à l'échelon national et diffusée selon des règles en tous points identiques à celles en vigueur sur les autres chaînes.

Des projets analogues de partage de la 4<sup>e</sup> chaîne sont à l'étude en Suisse centrale, à Berne et en Suisse orientale.



## Groupement européen de production de programmes de télévision

La demande croissante de programmes de genres et de contenus les plus divers ainsi que la suprématie qu'exercent sur notre continent les productions télévisuelles et cinématographiques extra-européennes ont fait souhaiter depuis quelques années une intensification de la production européenne d'émissions de télévision. A l'invite du directeur général de la SSR, au terme d'une préparation expéditive, six organismes européens de télévision de service public (Antenne 2, ZDF, ORF, Channel 4, RAI, SSR) ont signé un accord à ce propos, le 19 juillet 1985 à Zurich.

Les séries produites par le groupement devront avoir des contenus spécifiquement européens, illustrer les valeurs passées et présentes de la civilisation européenne ainsi que ses perspectives d'avenir et contribuer au renforcement de l'infrastructure artistique et productive des partenaires.

Le sens de cet accord réside donc dans le renforcement institutionnalisé de la coproduction de séries télévisées à contenu européen et d'autre part dans l'acquisition de séries de fiction pour les programmes nationaux de télévision. Les productions seront d'autre part exploitées à l'échelon mondial.

Pour financer la production du groupement, les partenaires souscrivent des parts qui représentent provisoirement pour les années 1986 à 1988 un montant total de 70 millions d'ECU (quelque 128 millions de francs suisses). L'objectif est de produire plus de 100 heures de programmes durant la première période triennale.

La direction du groupement est confiée à un conseil dans lequel siègent les directeurs généraux des organismes contractants. Le Conseil de direction décide des projets à réaliser. Un Comité des programmes, dans lequel sont représentés tous les partenaires, est chargé de mettre au point les projets.

La production d'une série déterminée est confiée à un organisme participant, responsable de l'opération, qui peut sous-traiter la réalisation à un tiers. D'autres partenaires peuvent être associés à la réalisation des divers projets, le groupement n'excluant pas la coopération multilatérale. L'accord prévoit d'autre part que les signataires examineront au terme des premières années d'expérience la possibilité d'autres formes plus étroites de coopération.

Pour la période 1986-1988, la SSR va mettre quelque 13 millions de francs à disposition. Elle reste néanmoins libre de décider si elle va participer à telle ou telle production. En cas de refus de sa part, elle n'a pas non plus à prêter son concours financier.

La SSR jouissant des mêmes droits que ses partenaires, les auteurs et réalisateurs suisses ont par conséquent les mêmes chances que ceux des autres pays de voir se réaliser leurs projets dans ce cadre.

## Coopération à des projets de télévision par satellite

La SSR participe à l'heure actuelle à trois programmes internationaux de télévision par satellite regroupant des organismes de service public (TV5, 3SAT et EINS PLUS). Elle n'y exerce pas de responsabilité sur le plan de l'organisation et se contente de fournir des programmes dans le cadre de ses possibilités financières, afin d'assurer une présence de la Suisse à l'étranger.

Lorsqu'il s'est agi de concrétiser sa participation, la SSR a veillé à pouvoir développer des modèles de coopération différents et s'assurer de leur viabilité. Vu la brièveté de l'expérience, porter un jugement définitif sur ces projets serait encore prématuré. A long terme, il s'agit pour la SSR de fournir les bases de futures décisions relatives à la coopération dans le secteur de la radiodiffusion internationale par satellite et aux formes que devraient prendre aussi bien l'organisation que les programmes et le financement.



## TV5

Le programme francophone de télévision TV5 est diffusé chaque soir de 19 h 00 à 22 h 30 depuis le 2 janvier 1984. Il est composé de sélections des meilleures émissions produites par les trois chaînes de télévision françaises (TF1, A2, FR3), la Radio-Télévision Belge de la communauté française (RTBF), la Société suisse de radio-diffusion et télévision (SSR) et la télévision du Québec (CTQC). Chaque soirée est entièrement conçue à tour de rôle par l'une des chaînes participantes.

Chaque soirée commence par une émission de variétés s'adressant à un très large public et se poursuit par des émissions d'ordre culturel: théâtre, concert, téléfilm ou magazine d'actualité. Ce programme, intégralement francophone, diffusé en langue originale, est conçu pour intéresser également les téléspectateurs ne parlant pas couramment le français. La présentation de chaque soirée est assurée en français et en anglais.

La SSR est responsable de la soirée du mardi. La Télévision suisse romande y programme diverses émissions dans le cadre d'une grille établie par le conseil de TV5. Afin de

Le rôle-clé des organismes de service public

Alors que dans le passé, la demande devait se diriger sur un

nombre réduit d'offres, désormais c'est à un grand nombre d'offres qu'il reviendra de se plier aux divers besoins des demandeurs. Une différenciation des

offres va se produire automatiquement, également sur le plan de la qualité. Les organismes de service public ont un rôle de leader à jouer sur ce plan, car eux sont en

mesure d'empêcher un effondrement du niveau général, en servant de modèle et d'étalon de qualité pour le marché de l'audiovisuel d'un pays.

Les atouts du service public face à l'évolution des comportements

Des facteurs comme la nationalité, la crédibilité et la couverture journalistique jouent un rôle capital dans le domaine de l'information. Pour ce qui est de l'information nationale et internationale, la SSR possède une avance que ses concurrents n'ont guère de chance de pouvoir combler.

Le besoin de se mouvoir dans un monde familier de rentrer chez soi avec la perspective de se voir

offrir un programme TV pour sa soirée fait que le téléspectateur va continuer à accorder ses préférences à un petit nombre de canaux. La SSR devrait par conséquent conserver dans une très grande mesure sa fonction de guide de la soirée de détente. Elle n'en devra pas moins se démarquer et s'imposer face à toute une gamme de concurrents. Les organismes de télévision des pays voisins vont en effet déployer des efforts pour conserver au minimum leurs parts de marché.

Dans l'ensemble, la part de marché des émetteurs de compagnie à large éventail de programmes devrait toutefois diminuer au profit des émetteurs spécialisés, des magazines et des films de fiction. L'utilisation sélective, par exemple de vidéos de musique, de films de fiction ou d'informations spécialisées, va croître, surtout parmi la jeune génération et les couches dites cultivées.

Dans le domaine des variétés (live ou enregistrées) il faut s'attendre, si rien n'est entrepris, à ce que la

SSR soit prise en sandwich entre des émetteurs internationaux et des émetteurs locaux. En l'absence de contre-stratégies adéquates, les organismes de service public ne peuvent que perdre du terrain.

se différencier des autres chaînes, elle ouvre son programme par des émissions pour les enfants ou les jeunes, entre autres sous forme de dessins animés. La suite du programme se compose de variétés («Studio 4», «Si on chantait...»), auxquelles succède à 20 h 00 un magazine d'actualité (souvent «Temps présent»). Vers 22 h 30, la télévision romande propose sur TV5 son «Ciné-club» consacré aux classiques du cinéma français.

La télévision francophone par satellite atteint aujourd'hui plus de 3 millions de foyers câblés en Europe et en Afrique du Nord. Ses programmes sont reçus dans pratiquement tous les pays d'Europe. Après «Sky Channel» et «Music Box», c'est TV5 qui présente en Europe la plus grande diffusion, ce qui confirme que son programme plaît.

### 3SAT

Le 1<sup>er</sup> décembre 1984 a vu le démarrage sous le nom de 3SAT du premier programme germanophone de télévision par satellite. «Trois pays - un programme» est la devise de ce canal exploité par ORF, ZDF et la SSR. Si la responsabilité juridique et technique est assumée par ZDF, chacun des trois organismes réalise toutefois ses émissions de façon autonome dans le cadre de la grille adoptée d'un commun accord. Face à la prolifération des programmes, il s'agit pour les parties prenantes de mettre en valeur sur le plan national et international ce qui fait le propre de la pensée et de la culture de langue allemande. Par l'accent mis précisément sur la culture et l'information, 3SAT entend offrir une alternative concrète aux programmes de divertissement propagés par les canaux commerciaux.

3SAT offre chaque jour, de 18 h 00 à 24 h 00, un programme complet dont la composition suffit à dire l'ambition. En 1985, la culture y a occupé 38% du temps d'antenne (1037 émissions), l'information 27% (1333 émissions), les variétés 15% (242 émissions), les films de fiction 11% (168 émissions) et le sport 9% (164 émissions).

Les parts respectives en temps d'antenne ont été en 1985 de 49,4% pour ZDF, 31,7% pour ORF et 8,4% pour la SSR, les 10,3% restants concernant la présentation en studio à Mayence (ZDF, ORF, SSR).

Les 8,4% (11 500 minutes) de l'offre SSR, constitués pour près de deux tiers de productions propres, se décomposent

comme suit: culture 24%, information et sport 62%, divertissement 14%. Les principales contributions ont été 50 éditions de «Rundschau» (version 3SAT abrégée), 27 émissions de «Bilder aus der Schweiz» (composées de divers sujets de magazines DRS, sertis dans une nouvelle présentation), 10 émissions-débats (controverses philosophiques, «Vis-à-vis», «Ziischtigs-Club»), 8 documentaires (politique, culture), 5 concerts, 11 émissions folkloriques (musiques et manifestations populaires), 6 éditions de «Kennwort Kino» (une émission sur l'actualité cinématographique réalisée pour 3SAT) et 12 productions hors série (Haute-Route, Meeting international d'athlétisme de Zurich, visite du pape au Liechtenstein, émission du 1<sup>er</sup> Août, etc.). Se sont ajoutées à cela des émissions sportives et la présentation des programmes à Mayence, avec des invités suisses et des présentateurs de DRS. Pour des raisons linguistiques (dialecte) il fallu réenregistrer la partie sonore de 2/3 des émissions proposées par la SSR.



3SAT est diffusé via le canal attribué à ZDF sur le faisceau oriental du satellite ECS-F1, et comme il s'agit-là d'un satellite de télécommunication les émissions ne peuvent être reçues que par les foyers raccordés à un télé-réseau. Actuellement 3SAT atteint 1,5 million de ménages, soit 1 million en RFA, 225 000 en Autriche et 250 000 en Suisse (fin février 1986) la plupart dans la région de Zurich. La clarification de la situation en matière de droits entre les associations du câble ASEAC/AST et la SSR, ainsi que la suppression du décodeur son, ont levé depuis quelques mois les derniers obstacles juridiques et techniques à l'extension de la distribution via d'autres télé-réseaux et antennes collectives. Dans la zone couverte par le faisceau oriental d'ECS-F1, des télé-réseaux de 17 pays, de la Finlande à Israël, ont fait part de leur intérêt pour le programme 3SAT.

3SAT est un programme expérimental censé permettre de réunir des expériences en vue d'un futur programme germanophone diffusé par satellite direct. L'accord signé le

13 juillet 1984 entre les trois partenaires prévoit d'emblée un transfert possible sur le TV-SAT de la République fédérale aux alentours des années 1986/87, dès que ce satellite sera opérationnel.



## EINS PLUS

**L**e programme de télévision germanophone EINS PLUS a pris son envol le 29 mars 1986. L'organisme responsable de EINS PLUS est la «Arbeitsgemeinschaft der öffentlich-rechtlichen Rundfunkanstalten der Bundesrepublik Deutschland» (ARD) comprenant les 9 organismes de radiodiffusion des Länder allemands. Concurremment à ces organismes, la SSR livre elle aussi des programmes et plus précisément sous la forme de 18 soirées dominicales. Les émissions sont diffusées du centre TV de Südwestfunk à Baden-Baden où se trouve également le studio de présentation.

Contrairement à 3SAT, qui offre un programme complet, EINS PLUS est plutôt un programme sectoriel. Sa finalité, qui est d'être «un programme culturel de langue allemande destiné aux Européens», répond à celle de 3SAT, puisque EINS PLUS entend pour sa part aussi mettre l'accent sur le culturel et la dimension européenne, face aux programmes de divertissement des diffuseurs privés. Mais les voies choisies sont différentes du point de vue de l'offre, de la programmation, du personnel et des moyens financiers.

EINS PLUS offre chaque jour à partir de 19 h 00 un programme de quelque cinq heures, suivant une grille à peu près inamovible. A 19 h 00, le programme débute avec «Nachbar Europa» qui présente des documentaires et des sujets de magazine sur le thème de l'Europe. Journal télévisé à 20 h 00, repris du programme terrestre de ARD. Suit

à 20 h 15 une reprise des meilleures productions de fin d'après-midi/début de soirée. 21 h 05: programme principal: théâtre, opéra, concerts, classiques filmés. 22 h 50, début du programme de nuit avec des fictions allemandes et européennes et des talkshows deux soir sur sept. En fin de programme un bulletin de nouvelles réalisé par SWF. Pour des raisons financières, ce sont des reprises qui constitueront dans un premier temps l'essentiel de ce programme.

Les programmes livrés par la SSR font de 4 à 5% du temps de diffusion global. Ses contributions sont au nombre de trois, toutes diffusées le dimanche soir, de 3 semaines en 3 semaines. A 19 h 00, la soirée débutera avec «Schauplatz Schweiz», une sorte de magazine constitué de sujets puisés dans diverses émissions de DRS et dont le but est de faire connaître de façon aussi divertissante que possible à un public étranger les beautés, les particularités comme aussi les problèmes de la Suisse. A 21 h 05 les téléspectateurs se voient proposer un téléfilm, un concert, un opéra ou une pièce de théâtre réalisés pour la plupart par la SSR. A 22 h 50 suivent des films suisses produits depuis 1970 avec le soutien de la SSR.

EINS PLUS est diffusé via le satellite de télécommunication Intelsat V F01 et ne peut donc être capté que par les ménages raccordés au câble. Comme celui de 3SAT, le programme de EINS PLUS est offert gratuitement aux téléseaux. Au moment où le programme a démarré, le 29 mars, on estimait qu'un demi-million de ménages étaient techniquement en mesure de le recevoir en RFA et l'on pense que ce nombre va plus que doubler au cours de l'année. En Suisse, la réception est techniquement possible et les obstacles juridiques ont été aplanis avec les téléseaux. On ne s'attend toutefois pas à ce que des téléseaux suisses diffusent d'emblée les programmes d'Intelsat V durant les premiers mois.

EINS PLUS se définit lui aussi comme un programme expérimental candidat à un canal de satellite direct. Comme pour 3SAT, un transfert est prévu en 1986/87 sur le TV-SAT de la RFA.



*La caméra en fête, avec le public et pour le public.*

## Chronique SSR 1985

*1<sup>er</sup> janvier.* La Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) se donne un symbole uniforme pour toute la Suisse. Sa nouvelle identité visuelle a pour but de mieux marquer aux yeux du public le caractère national de la SSR.

*1<sup>er</sup> janvier.* Lancement du télétexte en français. Pour autant qu'ils disposent d'un appareil muni d'un décodeur, les téléspectateurs pourront désormais aussi capter le télétexte sur la Télévision suisse romande. De 9 h 00 du matin à la fin des émissions, ce service diffuse en permanence les dernières nouvelles de Suisse et de l'étranger, des informations boursières, l'état des routes et du trafic, des résultats sportifs, les prévisions météorologiques ainsi que de nombreuses autres informations.

*1<sup>er</sup> janvier.* La SSR renouvelle ses contrats avec les radios locales qui reprennent une partie de ses programmes. Par suite de la baisse de ses frais administratifs, elle réduit de 30% le forfait annuel pour la reprise de tranches entre 6 h 00 et 24 h 00. Cette mesure devrait se traduire par un allègement notable des charges, notamment pour les radios locales des petites agglomérations et des zones rurales. A ce jour, douze radios locales ont fait usage de cette offre à titre permanent et deux pour des diffusions occasionnelles. La SSR entend poursuivre sa collaboration et contribuer ainsi à la réussite de ces essais.

*1<sup>er</sup> janvier.* Mise en service du système TELECONTROL de la SSR. Ce système de télémesure électronique, conçu par le service de la recherche SSR et une entreprise spécialisée, enregistre automatiquement le comportement des téléspectateurs, le taux d'enclenchement et de vision ainsi que l'évaluation des divers programmes dans les ménages-test. Puis, il transmet toutes ces informations à un ordinateur central qui procède à leur analyse de façon à ce que les résultats puissent être consultés dès le lendemain. Si l'on ajoute à cela les interviews effectuées chaque semaine par un institut privé d'analyse du marché, la SSR est désormais bien mieux informée de l'audience de ses émissions.

*7 janvier.* Mise en service du nouvel émetteur des PTT de St Chrischona, Bâle. Sa tour d'émission qui culmine à 250 mètres est le plus haut édifice de Suisse. Cette installation apportera une amélioration sensible de la qualité de réception de DRS-3 dans la région bâloise, le Schwarzbubenland et le haut Fricktal.

*24 janvier.* Le comité central nomme ses vice-présidents en la personne de M. Ernst Leuenberger, secrétaire du cartel syndical soleurois, et de M. Laurent Butty, avocat, de Fribourg, qui accède pour la première fois à cette charge.

*14 février.* Le groupe de travail «Télévision bâloise», qui réunit des représentants de la Chambre de commerce bâloise, de la Foire d'échantillons, de la «Basler Zeitung», de Radio-Basilisk et de la SSR, expose dans un rapport de plus de 70 pages les conditions auxquelles il est possible de concevoir un programme de télévision régional en collaboration avec le diffuseur national. Le modèle de télévision bâloise est appelé à montrer la voie à d'autres projets de coopération. Il est prévu que la future 4<sup>e</sup> chaîne soit utilisée conjointement, le diffuseur régional concevant sous sa propre responsabilité un programme quotidien d'intérêt régional, encadré dans le programme d'une chaîne nationale subdivisée en zones linguistiques.

*1<sup>er</sup> mars.* Le programme du télétexte passe de 200 à 300 pages tenues à jour en permanence. Au chapitre des nouveautés figurent notamment une revue des titres de la presse du lendemain, des conseils psychologiques, un calendrier des manifestations ainsi qu'une pensée quotidienne.

*3 avril.* Dans le but de renforcer leur collaboration, les organismes publics de radiodiffusion de langue italienne fondent à Florence, avec la participation de la SSR, la «Comunità italoфона», regroupant la RAI, la Radiotelevisione della Svizzera italiana RTSI et la station italoophone de Capodistria en Yougoslavie. D'autres stations qui diffusent des programmes en italien aux Etats-Unis, au Canada et en Australie notamment, envisagent de se joindre à cette communauté. C'est le directeur régional de la RTSI, M. Cherubino Darani, qui en devient le président.

*19 avril.* Cinquantenaire de Radio Suisse Internationale. C'est en septembre 1935 qu'est lancé, de l'émetteur d'ondes courtes de Prangins, un programme mensuel d'une heure destiné aux Suisses établis en Amérique. Ce programme, enregistré sur bande métallique, est réalisé à tour de rôle par l'un des six studios de radio. Le 24 mars 1934 déjà, Paul Borsinger, alors contrôleur des programmes au siège de la SSR, proposait de diffuser pour les Suisses de l'étranger des émissions de nature à développer également l'image de notre pays dans le



monde. Sollicitée à ce sujet, Radio Suisse SA autorise la SSR à utiliser dans ce but l'émetteur de la Société des Nations à Prangins. Les Jeux de Tell d'Altdorf ainsi qu'un reportage au Jungfrauoch, diffusés précédemment à titre d'essai à l'occasion du 1<sup>er</sup> août, avaient obtenu un succès tout à fait inattendu auprès des auditeurs suisses résidant en Amérique.

*8-15 mai.* 25<sup>e</sup> anniversaire de la «Rose d'or de Montreux». Ce concours international d'émissions de variétés attire 34 programmes de 28 pays dans la catégorie des organismes officiels. Y participent également des producteurs indépendants de 11 pays avec 23 émissions. Organisé conjointement par la SSR et la Ville de Montreux, le concours est placé sous le patronage de l'Union européenne de radiodiffusion UER.

La Rose d'or est décernée à la British Broadcasting Corporation, Londres, pour «The Paul Daniels Magic Easter Show», la Rose d'argent à la radiodiffusion danoise pour «Pallesen/Pilmark Show» et la Rose de bronze à la Central

Independent Television UKIB/CIT pour son émission «Spitting Image». La Ville de Montreux attribue le Prix spécial de l'œuvre la plus gaie à la Norsk Rikskringkasting



NRK pour son émission «Diplomatix - The Brief Case Of Norwegian Diplomacy». Le United Studio of Israel, Herzlyia, reçoit le Prix spécial récompensant la meilleure production indépendante pour «The Orchestra: Dance Of The Hours» et, enfin, le Prix de la presse revient à Don Mischer Productions, Beverly Hills, Etats-Unis, pour son émission «Baryshnikov By Tharp With American Ballet Theatre».

*11 mai.* Le télétexte inaugure une prestation destinée aux sourds et mal-entendants. Ces derniers, pour autant qu'ils disposent d'un téléviseur muni d'un décodeur télétexte, pourront suivre, chaque mois, à la Télévision suisse romande, trois programmes sous-titrés à leur intention. En plus, les termes difficiles sont expliqués avant l'émission sur une page spéciale du télétexte.

*21 juin.* La Confédération reprend son aide financière à Radio Suisse Internationale après l'avoir suspendue en 1977 dans le cadre de mesures d'austérité. Au vote final, le Conseil national et le Conseil des Etats acceptent à l'unanimité l'arrêté fédéral attribuant annuellement quelque 15 millions de francs à RSI. Les parlementaires soulignent l'importance de cet émetteur, notamment pour les Suisses résidant à l'étranger; la mission de RSI revêt une dimension politique nationale et la haute qualité de ses programmes est une raison de plus de lui octroyer le soutien de la Confédération. Par ailleurs, les Chambres refusent d'imposer à RSI en matière de programmes des conditions plus strictes que celles prévues à l'article 13 de la Concession de la SSR.

*30 juin.* Clôture de «MusiCHA», concours de composition pour musique de cuivre organisé par la SSR et l'Association fédérale de musique à l'occasion de l'Année de la musique. La télévision diffusera les 43 œuvres sélectionnées par un jury professionnel.

*13/14 juillet.* Seize heures durant, la SSR retransmet, en direct et dans son intégralité, le concert rock «Live-Aid», donné à Philadelphie et à Londres par plus de 45 groupes et vedettes de renommée internationale au profit de la lutte contre la faim en Afrique. A fin juillet, les dons versés en Suisse à cette occasion s'élèvent à 374 368 francs.

24 juillet. Six organismes de télévision européens de service public fondent une communauté de production de programmes TV. Sous la présidence du directeur général



de la SSR, M. Leo Schürmann, initiateur de ce projet, «Antenne 2» (France), «Channel 4» (Grande-Bretagne), ORF (Autriche), RAI (Italie), SSR (Suisse) et ZDF (République fédérale d'Allemagne) procèdent à Zurich à la signature de l'accord. Les coproductions envisagées seront principalement des séries de télévision de longue durée.

1<sup>er</sup> août. M. Jean-Jacques Demartines succède à la direction de la Radio-télévision suisse romande RTSR à M. René Schenker, qui a pris sa retraite à fin juillet.

28 août - 2 septembre. A Zurich se déroule la 57<sup>e</sup> Foire internationale de radio, de télévision et de haute fidélité (FERA). La SSR y produit des émissions de radio et de télévision, en partie retransmises en direct. Par ailleurs, la télévision organise un concours pour présentatrices et offre à de jeunes talents une chance de se produire. Les visiteurs ont la possibilité de se renseigner sur la participation de la SSR aux programmes de télévision par satellite TV5 et 3SAT.

29 août. Le comité central de la SSR décide de déposer auprès du Conseil fédéral une demande de concession pour la réalisation d'un essai-pilote avec la Télévision régionale bâloise sur la 4<sup>e</sup> chaîne d'émetteurs.

31 août. Le comité directeur de la CORSI nomme M. Marco Blaser, jusqu'ici directeur des programmes, au poste de directeur de la Radiotelevisione della Svizzera italiana RTSI. M. Blaser succédera le 1<sup>er</sup> janvier 1986 à M. Cherubino Darani, qui prend sa retraite à la fin de l'année.

27 septembre. Le comité directeur de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande SRTR confie la direction de l'exploitation de RTSR à M. Raymond Zumsteg, qui succédera le 1<sup>er</sup> octobre 1985 à M. Jean-Jacques Demartines, nommé directeur de la Radio-télévision suisse romande.

23 octobre. Le comité central approuve l'octroi, au 1<sup>er</sup> janvier 1986, du titre de directeur juridique (ad personam) à M. Beat Durrer, chef du service juridique depuis 1979.

1<sup>er</sup> novembre. La durée des blocs publicitaires à la télévision suisse passe de 20 à 23 minutes par jour ouvrable.

Le 22 octobre, le Conseil fédéral a en effet répondu favorablement à une demande de la SA pour la publicité à la télévision visant à réduire l'excédent considérable de la demande d'espace publicitaire (40% de plus que le volume disponible) et à éviter que des annonceurs déçus ne s'adressent à des stations étrangères. Le supplément de recettes est évalué à 12 millions de francs.



3 novembre. Radio Suisse Internationale innove dans son programme européen de langue allemande avec la retransmission intégrale, dès cet hiver, de l'émission d'actualité «Echo der Zeit» de DRS-1 du lundi au samedi entre 21 h 00 et 22 h 00.



16-21 novembre. La rencontre à Genève des dirigeants américain et soviétique, MM. Ronald Reagan et Mikhail Gorbatchev, donne lieu à une vaste opération de la SSR. En plus de sa propre couverture de l'événement, la SSR assure ses services aux innombrables stations de radio et de télévision venues du monde entier. Huit cars de reportage des trois régions linguistiques avec leur personnel sont mobilisés durant plusieurs jours. Les entretiens, qui se déroulent en divers lieux, exigent en permanence de la SSR un engagement total du personnel et de la technique.

22 novembre. 60<sup>e</sup> assemblée ordinaire des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision à Berne. Dans son exposé sur la situation et l'avenir de la SSR, le président central, M. Yann Richter, prévoit que l'année prochaine sera une année-clé pour l'ordre médiatique futur en Suisse. Dans la perspective de la loi sur la radio et la télévision, il rappelle que la SSR se doit de développer et de défendre de façon convaincante ses idées quant au rôle qu'elle estime devoir jouer dans le futur système suisse des

médias. On attend également de la SSR une contribution constructive dans des domaines tels que l'arrêté fédéral sur la radiodiffusion par satellite, la révision du droit d'auteur et celle de la loi fédérale sur le cinéma. Il incombera à l'organisation institutionnelle de donner le poids politique nécessaire aux demandes justifiées de la SSR.

Le directeur général de la SSR, M. Leo Schürmann, fait le point des innovations introduites en cours d'exercice. Il relève notamment la fondation du groupement européen de production de programmes télévisés, le projet de télévision bâloise pour l'utilisation de la 4<sup>e</sup> chaîne avec des diffuseurs privés ainsi que la participation de la SSR aux programmes de télévision de service public 3SAT et TV5.

Les comptes 1984 bouclent avec un excédent de recettes de 19,6 millions de francs. Ce résultat est de 15,7 millions de francs meilleur que prévu. Alors que l'on enregistre pour la télévision un excédent (41,1 millions de francs), les comptes de la radio sont déficitaires (21,8 millions). Le budget 1986 prévoit un déficit de 9,2 millions, les dépenses augmentant de 12% pour passer à 609 millions et les recettes atteignant les 600 millions avec une hausse de 8,5%. Le surplus de dépenses s'explique par la compensation du renchérissement, l'augmentation des charges sociales ainsi que les améliorations de programme nécessaires pour défendre la position de la SSR sur le marché. Les délégués approuvent les comptes 1984 et le budget 1986.

Au terme de la partie statutaire, le directeur général, M. Leo Schürmann, commente son papier stratégique «La SSR en route vers les années 90», un document de nature à engendrer une réflexion et une discussion approfondies en vue des décisions à prendre dans les prochaines années en matière de politique d'entreprise et de politique de radiodiffusion. Il convient tout d'abord que ce document soit analysé en profondeur à tous les échelons de la SSR. C'est ensuite sur la base de propositions concrètes que les organes compétents auront à se prononcer.

*30 novembre.* Lancement de la télévision par abonnement en Suisse romande: «Télécinéromandie» commence la diffusion de ses émissions codées en offrant trois types d'abonnement sur les télé réseaux et sur une fréquence



spéciale de l'émetteur de La Dôle. Télécinéromandie SA, qui réunit des associations cinématographiques, des groupes de presse, la SSR ainsi que quelques autres sociétés privées, a été fondée en septembre 1983; elle dispose d'un capital de 1,5 million de francs.

*1<sup>er</sup> décembre.* La SSR élargit son offre de programmes radiophoniques en diffusant dans les trois régions un programme de musique classique de minuit à six heures du matin. En Suisse romande, la diffusion de ce programme avait commencé le 28 septembre déjà sur «Espace 2». Les chaînes des autres régions, «DRS-2» et «Rete 2», reprennent dès maintenant le programme RSR. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1986, chaque région produira à tour de rôle ce programme nocturne de musique classique diffusé dans toute la Suisse sous le nom de «Notturmo».

*9-13 décembre.* Le 23<sup>e</sup> Séminaire international pour la télévision éducative, organisé à Bâle par l'Union européenne de radiodiffusion UER, aborde «Le dialogue entre le producteur et l'utilisateur» et «Les émissions conçues pour les besoins et problèmes d'apprentissage spécifiques du public». 60 jeunes réalisateurs et producteurs de programmes culturels de 24 pays prennent part à ce séminaire.

*16 décembre.* Les deux programmes de télévision par satellite de service public auxquels participe la SSR, soit TV5 (en français) et 3SAT (en allemand), vont dorénavant être plus largement accessibles en Suisse. L'Association suisse des exploitants d'antennes collectives (ASEAC) et la SSR, partenaire suisse de TV5 et de 3SAT, passent un accord aux termes duquel les réseaux des membres de l'ASEAC peuvent diffuser ces programmes sans frais supplémentaires et sans verser de droits d'auteurs aux organismes producteurs.

*20 décembre.* Le Conseil fédéral adopte à l'intention des Chambres le projet d'un arrêté fédéral sur la radiodiffusion par satellite anticipant sur la future législation en matière de radio et télévision. Il justifie cette démarche par la rapide évolution dans le domaine des satellites. Cet arrêté évitera, autant que faire se peut, d'empiéter sur la loi à venir et se bornera pour l'essentiel à définir les conditions d'exploitation d'un système suisse de radiodiffusion par satellite.



# Distinctions 1985

Festival/Concours	Distinction	Média	Emission/Lauréat
15 janvier 13 <sup>e</sup> Festival international «Musique et cinéma», Besançon	1 <sup>er</sup> prix du jury 1 <sup>er</sup> prix de la Ville de Besançon	TV DRS	«MM 51» de Mauricio Kagel
26 janvier Internationales Verbraucherfilm-Festival, Berlin	3. Preis	TSR	«Les nitrates dans l'eau potable» du magazine «A bon entendeur»
31 janvier Festival du film français, Grenoble	1 <sup>er</sup> prix	TSR	«Le roi de la chine»
2 février Festival international d'émissions folkloriques de télévision «RADUGA», Moscou	Statuette Raduga avec mention spéciale du jury	TSR	«Chantevigne», un hymne à la vigne et au vin
15 février Festival pour enfants de Gijón, Espagne	1 <sup>er</sup> prix «Platero»	TSR	«Les enfants de laine», film d'animation
25 février Berner Stiftung für Radio und Fernsehen, Bern	6000 francs 4000 francs Preis der Stadt Bern	TV DRS Radio DRS RSR	Emission «Vis-à-vis» de Frank A. Meyer avec le professeur Peter Tschopp Emission «Funk-Kolleg Französisch» et «Restaurant du soleil», jeu radiophonique Le «Kunstmuseum de Berne» d'Alphonse Layaz; entretiens avec Hans Christoph von Tavel, directeur du musée
19 mars Communauté des Radios Publiques de Langue Française CRPLF, Paris	Grand prix Paul Gilson documentaire	RSR	«Voyage au pays des archives»
15 avril 8 <sup>o</sup> Festival internazionale competitivo «Il fanciullo nel nostro tempo», Milano	1 <sup>o</sup> premio	TSI	«Amicizia vuol dire...» dans la série «I bambini raccontano i grandi temi astratti»
15 avril Universität Osnabrück	Ehrendoktorat für Armin Brunner	TV DRS	Les productions musicales d'Armin Brunner valent à la Télévision DRS une réputation internationale grandissante en ce domaine, d'où le titre accordé à son collaborateur par l'Université d'Osnabrück
10 mai Internationaler Wettbewerb von Radio Bremen, Bremen	3. Preis Kategorie «Präsentation und Moderation von Regionalmagazinen» 3. Preis Kategorie «Kurzbeiträge»	TV DRS TV DRS	«DRS-aktuell» «Der letzte Guss» film de Roli Huber
14 mai «Prix Suisse» de la radio 1985	Prix Suisse catégorie «œuvres dramatiques» Prix Suisse catégorie «documentaire»	RSR RSI	«De quels yeux je me chauffe» «Echi di un viaggio - Papa Woytila: che imagine per i fedeli?»
24 mai 4 <sup>o</sup> Premio film turistico, Campione d'Italia	5 <sup>o</sup> premio	TSI	«Ciao Domenica» (pour la série entière)
7 juin Conseil international des radios-télévisions d'expression française CIRTEF, Montréal	1 <sup>er</sup> prix	RSR	«Jeunesse 85 - héritage et avenir»
6 juillet Communauté des Radios Publiques de Langue Française CRPLF, Paris	Grand prix du document d'information	RSR	«Le poète et le dictateur»
8 juillet 2 <sup>e</sup> Festival de vidéo-clip, Saumur, France	Grand prix de la Ville de Saumur Médaille d'argent pour l'humour et de bronze pour l'originalité de cette production	TV DRS	«Danse macabre», production d'Armin Brunner
14 août 38 <sup>mo</sup> Festival internazionale del film di Locarno	3 <sup>o</sup> premio Sezione tv-movies	TSI	«Il giocatore invisibile»
18 août 38 <sup>mo</sup> Festival internazionale del film di Locarno	Pardo d'oro Premio città di Lugano Premio del Festival	TV DRS	«Höhenfeuer» de Fredi M. Murer, coproduction SSR/Westdeutscher Rundfunk WDR
15 septembre Premio internazionale «Lago Maggiore» 1985, Locarno	1 <sup>o</sup> premio Sezione radiotelevisiva	RSI	«Costeggiando il Verbano», «Alla scoperta di un lago», «San Carlo, com'era», «Isole nella corrente»
25 septembre «Prix Danube», Festival international d'émissions pour la jeunesse, Bratislava	1 <sup>er</sup> prix	TV DRS	«Fritz», un des sept épisodes de «Kindergartenkonzerte»
29 septembre 16 <sup>e</sup> Festival international du film alpin, Les Diablerets, Suisse	Prix de la Commune d'Ormont-Dessus catégorie: «sauvegarde de l'environnement de montagne»	TSR	«L'enfant qui revient du froid» du magazine «Télescope»
13 octobre Festival internazionale del cinema, Salerno	Trofeo della categoria «Film per bambini»	TSI	«Il sogno è un'avventura» de la série «I bambini raccontano i grandi temi astratti»
29 octobre Communauté des Radios Publiques de Langue Française CRPLF, Paris	Grand prix Paul Gilson catégorie dramatique	RSR	«Le fil bleu»
14 novembre Zürcher Radio Stiftung, Zürich	Zürcher Fernsehpreis 1985	TV DRS	Trois émissions spéciales de «Karussell» «Flug mit dem Vampire über die Schweiz» «Zirkus Knie 24 Stunden live» «Haute route»
23 novembre Ostschweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft, St. Gallen	Radio- und Fernsehpreis der Ostschweiz an Max P. Ammann	TV DRS	En hommage à la longue activité de Max Peter Ammann au secteur dramatique de la Télévision DRS
25 novembre 44 <sup>e</sup> Session de la Communauté des télévisions francophones, Luxembourg	Prix du film francophone	TSR	«Visa pour nulle part»

## Légende

RSR = Radio suisse romande

TSR = Télévision suisse romande

Radio DRS = Radio der deutschen und der rätoromanischen Schweiz

TV DRS = Fernsehen der deutschen und der rätoromanischen Schweiz

RSI = Radio della Svizzera italiana

TSI = Televisione della Svizzera italiana



*Traditions et folklore, miroir de la Suisse à travers les temps.*

# Programmes

Antonio Riva

Not abstracted  
(s'inspirer de chapitres  
innovations)

~~Radio-TV Suisse romande~~ Programmes allemands

Le volume des programmes que la SSR diffuse quotidiennement a de quoi faire impression: toutes ondes confondues, la radio émet chaque jour plus de 200 heures dans les différentes régions de Suisse, en Europe et jusque dans les pays d'outre-mer, sans compter les lignes 1, 3 et 6 de la Télédiffusion. A la télévision, ce sont journalièrement plus de 35 heures d'émission qui passent sur les trois chaînes nationales, plus 3 à 4 heures par semaine diffusées respectivement par TV5 et 3SAT, les deux programmes internationaux de télévision par satellite. Cette offre étendue est également très diversifiée sur le plan du contenu.

L'année 1985 a été jalonnée par toute une série d'émissions inédites, les unes produites à l'enseigne de l'année de la musique, de l'année Bach et de l'année de la jeunesse, les autres à l'occasion d'événements comme la célébration du bi-millénaire de la Rhétie, patrie des Romanches, la visite du pape au Liechtenstein, l'ouverture du centre culturel suisse à Paris ou encore le sommet de Genève en novembre entre Reagan et Gorbatchev, qui a été pour le pays-hôte une occasion sans pareille de marquer sa présence dans le monde entier.

Si Radio DRS s'est essentiellement attachée en 1985 à consolider la grille des programmes qu'elle avait mise en place début 1984 en vue de conférer à ses trois chaînes une individualité plus marquée, elle ne s'est pas pour autant fermée aux idées nouvelles, comme en témoignent la série estivale sur DRS-2 consacrée à la vie théâtrale en Suisse ou encore «TripTrapTrip» sur DRS-1, un voyage qui a conduit les auditeurs du Léman au lac de Constance.

La Télévision DRS a connu en 1985 la réforme programmatique la plus importante depuis son avènement. Refonte et extension du journal télévisé, création d'un tour d'horizon suisse et étranger, passage à une édition hebdomadaire de «Kassensturz», mise en place d'une série de nouvelles émissions («Sport aktiv», «Sonntagsmagazin», «Kamera läuft», le magazine littéraire «Gut aufgelegt», «Sonntagsmatinée», «Ziischtigsclub»), productions et reprises «ciblées» durant l'après-midi. Et ce n'est là qu'un échantillon des changements qui ont été apportés.

Les programmes de la Radio romande ont eux aussi connu une restructuration profonde. Des réflexions analogues à celles que s'était faites Radio DRS un an plus tôt à propos des publics-cibles, mais reformulées en fonction des attentes des auditeurs romands, ont donné naissance, à côté de «Couleur 3», à «La Première» et à «Espace 2». La réorganisation a porté sur plus de 70% des programmes. Sur la première, elle a essentiellement touché les émissions du matin, la plage d'information du soir entre 17 h 30 et 19 h 00 et les émissions de service durant la journée.

La SSR et sa mission de programme

La mission de programme nationale, étendue et diversifiée, de la SSR et l'image directrice qui lui correspond restent tout à fait adéquates. Elles assurent:

- la couverture des besoins de

larges couches de la population avec des prestations de base de haute qualité;

- une prise en compte attentive des minorités;
- la permanence d'un modèle de qualité pour les émetteurs privés;
- la prise en charge d'une fonc-

tion d'intégration politique, par la réunion et la mise en présence, sur pied d'égalité, des courants de pensée, des groupes de population et des diverses régions du pays;

- la permanence de l'information en période de crise.

Même au prix d'une légère perte

de marché, il est par conséquent indispensable que la SSR s'attache plus que jamais à remplir la mission d'intérêt général qui est la sienne.

Espace 2 entend pour sa part non seulement se faire le miroir de l'intense vie culturelle romande, mais aussi la promouvoir, ce qui lui a d'ores et déjà réussi avec le Diorama de la musique contemporaine à Genève et le programme nocturne de musique classique que les ondes moyennes vont jusqu'à distribuer dans de larges parties de l'Europe.

Plusieurs émissions, dont «Télescope», «Le Défi», «L'Ecran sportif» et «Octo-puce» sont venues enrichir la grille des programmes de la Télévision suisse romande. 1985 aura été une année faste pour Midi-public, qui a vu grimper son taux de vision. Année riche aussi pour le secteur fiction, où productions et coproductions se sont succédées à un rythme accéléré.

#### Programmes de la suisse italienne

La *Radio de Suisse italienne* a développé son offre aussi bien sur la première chaîne (journal du matin) que sur la deuxième, qui a enfin reçu sa propre individualité grâce à une répartition claire des responsabilités.

Quant à la *Télévision de Suisse italienne*, soumise comme on le sait à une forte concurrence de la part des programmes commerciaux italiens, elle s'est notamment affirmée avec le magazine aux multiples facettes qu'est «Il Quotidiano» et toute une série d'émissions dont la caractéristique est de tabler au maximum sur les intérêts et les goûts du public régional.

Signalons enfin que les chaînes de radio ont approfondi plus d'une fois des sujets que la télévision n'avait pu qu'esquisser, et ce dans chacune des trois régions.

#### Collaboration interrégionale

La collaboration *interrégionale* a connu un certain essor en radio, notamment entre DRS-3 et Couleur 3 ainsi que dans le domaine de la musique dite sérieuse, où elle s'est concrétisée en fin d'année par la mise en place de «Notturno».

En *télévision*, cette même collaboration s'est traduite par une «Nuit du jazz» et une «Nuit du rock» interrégionales, ainsi que par le débat national du 25 septembre 1985 auquel ont participé des jeunes venant des quatre coins du pays. La reconduction de l'accord-cadre film/TV et la fondation du Groupement européen de production de programmes TV ont également été à l'origine d'une coopération très dense, d'un côté avec le cinéma suisse, de l'autre avec les télévisions européennes.

#### Radio Suisse internationale

Le 5 mai 1985 a vu la mise en place de la nouvelle grille des programmes de *Radio Suisse Internationale*. Les changements apportés touchent pour l'essentiel:

- la couverture des événements (degré accru d'actualité, diffusion d'informations 24 heures sur 24, renforcement du caractère international)
- l'heure de diffusion des émissions transcontinentales (désormais programmées pour être reçues le soir dans les zones respectives)
- la séparation opérée entre les émissions transcontinentales et le programme Europe.

L'introduction de la nouvelle grille a entraîné une augmentation de 25% de la production annuelle de Radio Suisse Internationale, qui s'élève désormais à 11697 heures. S'ajoutent 3364 heures de reprises à partir des studios de Suisse alémanique, de Suisse romande et de Suisse ita-

lienne. Au total, ce sont donc 15061 heures de programmes qui sont annuellement acheminées par les ondes de Radio Suisse Internationale en direction des cinq continents.

Depuis l'été 1985, Radio Suisse Internationale collabore par ailleurs avec Teletext Suisse SA en lui fournissant quotidiennement les grands titres de l'actualité en anglais. Cette nouvelle prestation s'adresse essentiellement au public international qui séjourne dans nos hôtels.

#### Recherche sur le public

Les multiples changements apportés aux grilles des programmes se sont largement fondés sur les résultats de la *recherche sur le public*, pratiquée à l'échelon national.

Fiabilité et rapidité du système Telecontrol, mis en place en début d'année, en ont très vite fait un instrument de sondage indispensable. Elargir et approfondir la recherche d'audience radio figurait également au nombre des préoccupations du service de la recherche: un premier pas dans ce sens a été fait en 1985.

#### Concurrence en Suisse et à l'étranger

En radio, malgré la *concurrence* qui lui vient de la sphère locale, la SSR a été en mesure d'affirmer sa position dans notre pays, grâce au profil clair qu'elle a su donner aux trois chaînes régionales de Suisse alémanique et de Suisse romande. La situation reste insatisfaisante en Suisse italienne, où il n'y a toujours pas de 3<sup>e</sup> programme.

Le défi que posent à la SSR les stations de télévision étrangères sera en revanche plus difficile à relever. Les chances de réussite des diffuseurs commerciaux français et allemands, dont l'offre est entièrement guidée par des critères d'audience, sont en effet très grandes. Le public suisse reste certes fidèle aux émissions d'information et de divertissement de caractère national – les expériences en Suisse italienne le montrent – mais il s'agit là de productions qui coûtent de 10 à 100 fois plus que les émissions achetées à l'étranger. D'autre part, le problème de la présence de la télévision suisse durant la journée va lui aussi se poser sous peu. Journal télévisé de midi, mais aussi émissions du matin sont des évolutions incontournables à moyen terme.

Le double besoin de prendre en compte les attentes du public subrégional et de répondre de façon plus diversifiée aux multiples intérêts du public, a incité la SSR à envisager la mise en place d'une 4<sup>e</sup> chaîne TV compartimentable, qui devrait permettre à des diffuseurs régionaux autonomes – de la région de Bâle notamment – et à la SSR d'offrir une riche alternative suisse aux nombreux programmes étrangers.

*En résumé, la tumultueuse évolution de l'audiovisuel va mettre encore plus en évidence l'importance politique et culturelle qu'il convient d'accorder au développement quantitatif et qualitatif du coûteux potentiel suisse de création et de production. C'est la conclusion capitale sur laquelle nous semble devoir déboucher l'activité programmatique de cette année 1985.*

# Statistique des programmes Radio 1985

## 1<sup>er</sup> programme

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
<b>Actualités/Informations</b>	<b>3951</b>	<b>17,9</b>	<b>1691</b>	<b>25,3</b>	<b>1178</b>	<b>17,8</b>	<b>1082</b>	<b>12,4</b>
Nouvelles	1195	5,4	337	5,0	421	6,4	437	5,0
Magazines d'information	2756	12,5	1354	20,3	757	11,4	645	7,4
<b>Société et politique</b>	<b>749</b>	<b>3,4</b>	<b>312</b>	<b>4,7</b>	<b>335</b>	<b>5,1</b>	<b>102</b>	<b>1,1</b>
Système politique/Défense nat./ Militaire/Droit	329	1,5	269	4,0	7	0,1	53	0,6
Votations/Elections	11	0,1	—	—	8	0,1	3	—
Economie	72	0,3	39	0,6	4	0,1	29	0,3
Domaine social	337	1,5	4	0,1	316	4,8	17	0,2
<b>Culture</b>	<b>2323</b>	<b>10,5</b>	<b>1536</b>	<b>23,0</b>	<b>463</b>	<b>7,0</b>	<b>324</b>	<b>3,7</b>
Sciences et Techniques	101	0,5	4	0,1	68	1,0	29	0,3
Eglises et Religions	231	1,0	65	1,0	105	1,6	61	0,7
Littérature, Théâtre, Arts plastiques	388	1,8	126	1,9	122	1,9	140	1,6
Musique sérieuse (y c. œuvres dramatiques, sans orchestres SSR)	428	1,9	248	3,7	153	2,3	27	0,3
Peuples et Pays (cortèges, coutumes)	54	0,2	16	0,2	15	0,2	23	0,3
Sujets mixtes du domaine Culture	1121	5,1	1077	16,1	—	—	44	0,5
<b>Loisirs et sports</b>	<b>1155</b>	<b>5,2</b>	<b>298</b>	<b>4,5</b>	<b>533</b>	<b>8,1</b>	<b>324</b>	<b>3,7</b>
Loisirs/Hobbies	284	1,3	—	—	278	4,2	6	0,1
Sport	871	3,9	298	4,5	255	3,9	318	3,6
<b>Divertissement</b>	<b>13325</b>	<b>60,5</b>	<b>2526</b>	<b>37,8</b>	<b>4035</b>	<b>61,0</b>	<b>6764</b>	<b>77,2</b>
Musique légère (y c. musique populaire, sans orchestres SSR)	7314	33,2	780	11,7	857	12,9	5677	64,8
Musique légère (orchestres SSR)	227	1,0	189	2,8	13	0,2	25	0,3
Autres programmes de divertissement (Shows, Cabaret, Talk-Shows, etc.)	5784	26,3	1557	23,3	3165	47,9	1062	12,1
<b>Programmes de service</b>	<b>543</b>	<b>2,5</b>	<b>311</b>	<b>4,7</b>	<b>68</b>	<b>1,0</b>	<b>164</b>	<b>1,9</b>
Annonces, présentation de programmes, informations sur la circulation, lotto, prévention des accidents, programmes de complément, etc.	543	2,5	311	4,7	68	1,0	164	1,9
<b>Heures de programmes Total</b>	<b>22046</b>	<b>100,0</b>	<b>6674</b>	<b>100,0</b>	<b>6612</b>	<b>100,0</b>	<b>8760</b>	<b>100,0</b>
<b>Journal régional Radio DRS</b>								
Journal régional Berne			184	9,3				
Journal régional Bâle			176	8,9				
Journal régional Zurich			188	9,6				
Journal régional Suisse orientale			165	8,4				
Journal régional centrale			160	8,1				
Journal régional Argovie/Soleure			156	7,9				
Emissions en romanche pour le canton des Grisons			941	47,8				
<b>Total</b>			<b>1970</b>	<b>100,0</b>				

## Statistique des programmes Radio 1985 2<sup>e</sup> programme

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
<b>Actualités/Information</b>	<b>2395</b>	<b>11,9</b>	<b>558</b>	<b>9,1</b>	<b>733</b>	<b>9,6</b>	<b>1104</b>	<b>17,0</b>
Nouvelles	657	3,3	99	1,6	375	5,0	183	2,8
Magazines d'information	1738	8,6	459	7,5	358	4,7	921	14,2
<b>Société et politique</b>	<b>504</b>	<b>2,5</b>	<b>468</b>	<b>7,7</b>	<b>19</b>	<b>0,3</b>	<b>17</b>	<b>0,3</b>
Système politique/Défense nat./ Militaire/Droit	374	1,9	374	6,1	—	—	—	—
Economie	45	0,2	45	0,8	—	—	—	—
Domaine social	85	0,4	49	0,8	19	0,3	17	0,3
<b>Culture</b>	<b>16194</b>	<b>80,5</b>	<b>4975</b>	<b>81,5</b>	<b>6701</b>	<b>89,1</b>	<b>4518</b>	<b>69,8</b>
Sciences et Techniques	500	2,5	105	1,7	267	3,5	128	2,0
Eglises et Religions	258	1,3	184	3,0	57	0,8	17	0,3
Littérature, Théâtre, Arts plastiques	1072	5,3	491	8,0	288	3,8	293	4,5
Musique sérieuse (y c. œuvres dramatiques, sans orchestres SSR)	9957	49,5	3076	50,4	3754	49,9	3127	48,3
Musique sérieuse (orchestres SSR)	2152	10,7	307	5,0	1062	14,1	783	12,1
Peuples et Pays (cortèges, coutumes)	86	0,4	73	1,2	4	0,1	9	0,1
Sujets mixtes du domaine Culture	2169	10,8	739	12,1	1269	16,9	161	2,5
<b>Loisirs et sports</b>	<b>13</b>	<b>0,1</b>	<b>13</b>	<b>0,2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Sport	13	0,1	13	0,2	—	—	—	—
<b>Divertissement</b>	<b>985</b>	<b>4,9</b>	<b>79</b>	<b>1,3</b>	<b>70</b>	<b>0,9</b>	<b>836</b>	<b>12,9</b>
Musique légère (y c. musique populaire, sans orchestres SSR)	351	1,7	4	0,1	63	0,8	284	4,4
Musique légère (orchestres SSR)	3	—	—	—	3	—	—	—
Autres programmes de divertissement Shows, Cabaret, Talk-Shows, etc.)	631	3,1	75	1,2	4	0,1	552	8,5
<b>Programmes de service</b>	<b>13</b>	<b>0,1</b>	<b>13</b>	<b>0,2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Annonces, présentation de programmes, informations sur la circulation, lotto, prévention des accidents, programmes de complément, etc.	13	0,1	13	0,2	—	—	—	—
<b>Heures de programmes Total</b>	<b>20104</b>	<b>100,0</b>	<b>6106</b>	<b>100,0</b>	<b>7523</b>	<b>100,0</b>	<b>6475</b>	<b>100,0</b>

## Statistique des programmes Radio 1985 3<sup>e</sup> programme

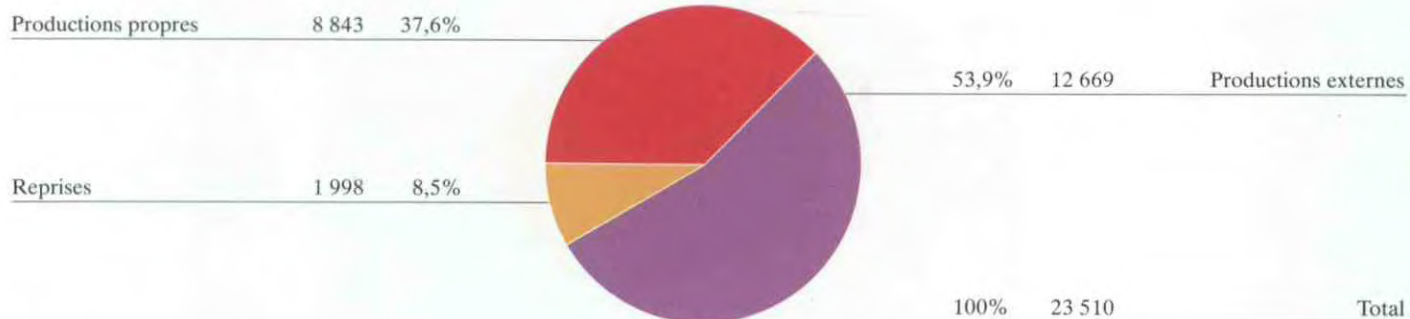
Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
<b>Actualités/Information</b>	<b>716</b>	<b>4,1</b>	<b>534</b>	<b>6,1</b>	<b>182</b>	<b>2,1</b>
<b>Société et politique</b>	<b>1091</b>	<b>6,2</b>	<b>1091</b>	<b>12,5</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>
<b>Culture</b>	<b>105</b>	<b>0,6</b>	<b>80</b>	<b>0,9</b>	<b>25</b>	<b>0,3</b>
<b>Divertissement</b>	<b>15513</b>	<b>88,7</b>	<b>7055</b>	<b>80,5</b>	<b>8458</b>	<b>96,9</b>
<b>Programmes de service</b>	<b>61</b>	<b>0,4</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>61</b>	<b>0,7</b>
<b>Heures de programmes Total</b>	<b>17486</b>	<b>100,0</b>	<b>8760</b>	<b>100,0</b>	<b>8726</b>	<b>100,0</b>

# Statistique des programmes Télévision 1985

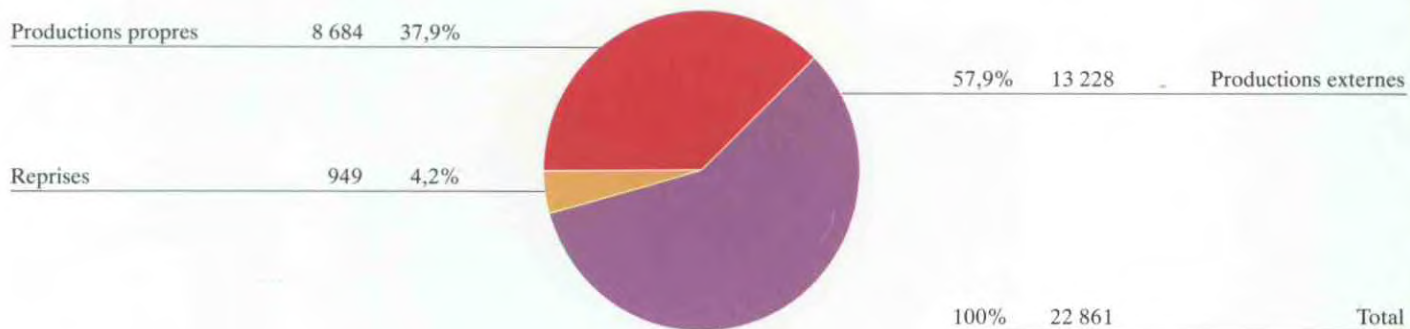
Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
<b>Actualité</b>	<b>1469</b>	<b>11,4</b>	<b>529</b>	<b>11,7</b>	<b>501</b>	<b>10,4</b>	<b>439</b>	<b>12,4</b>
Téléjournal, flashes	936	7,3	315	7,0	340	7,1	281	7,9
Actualités régionales	256	2,0	69	1,5	54	1,1	133	3,8
Reportages en direct	51	0,4	28	0,6	10	0,2	13	0,4
Débats	194	1,5	91	2,0	96	2,0	7	0,2
Autres émissions d'actualité	32	0,2	26	0,6	1	—	5	0,1
<b>Information</b>	<b>1847</b>	<b>14,4</b>	<b>856</b>	<b>19,1</b>	<b>564</b>	<b>11,7</b>	<b>427</b>	<b>12,0</b>
Sujets politiques, économiques et sociopolitiques	396	3,1	209	4,7	93	1,9	94	2,7
Sujets de société	228	1,8	117	2,6	74	1,5	37	1,0
Consommation	58	0,4	34	0,8	17	0,4	7	0,2
Rencontres, entretiens, portraits	74	0,6	35	0,8	20	0,4	19	0,5
Emiss. régionales de compagnie	771	6,0	240	5,3	321	6,7	210	5,9
Autres émissions d'information	320	2,5	221	4,9	39	0,8	60	1,7
<b>Culture</b>	<b>1820</b>	<b>14,1</b>	<b>712</b>	<b>15,8</b>	<b>755</b>	<b>15,6</b>	<b>353</b>	<b>10,0</b>
Science	366	2,9	146	3,2	175	3,6	45	1,3
Pays et peuples	249	1,9	68	1,5	127	2,6	54	1,5
Histoire	95	0,7	15	0,3	47	1,0	33	0,9
Arts et médias	631	4,9	189	4,2	323	6,7	119	3,4
Emissions didactiques	479	3,7	294	6,6	83	1,7	102	2,9
<b>Religion</b>	<b>167</b>	<b>1,3</b>	<b>42</b>	<b>1,0</b>	<b>70</b>	<b>1,4</b>	<b>55</b>	<b>1,6</b>
Services religieux	94	0,7	25	0,6	32	0,7	37	1,1
Autres émissions religieuses	73	0,6	17	0,4	38	0,7	18	0,5
<b>Musique</b>	<b>428</b>	<b>3,3</b>	<b>130</b>	<b>2,9</b>	<b>153</b>	<b>3,2</b>	<b>145</b>	<b>4,1</b>
Opéras	27	0,2	3	0,1	10	0,2	14	0,4
Opérettes, musicaux	17	0,1	1	—	5	0,1	11	0,3
Ballets	20	0,2	3	0,1	10	0,2	7	0,2
Concerts	158	1,2	41	0,9	51	1,1	66	1,9
Jazz	111	0,9	23	0,5	51	1,1	37	1,0
Folklore et musique populaire	95	0,7	59	1,3	26	0,5	10	0,3
<b>Théâtre</b>	<b>63</b>	<b>0,5</b>	<b>10</b>	<b>0,2</b>	<b>6</b>	<b>0,1</b>	<b>47</b>	<b>1,3</b>
Captations théâtrales	31	0,2	10	0,2	6	0,1	15	0,4
Créations théâtrales en studio	32	0,3	—	—	—	—	32	0,9
<b>Films/Dramatiques</b>	<b>2527</b>	<b>19,6</b>	<b>598</b>	<b>13,3</b>	<b>1166</b>	<b>24,1</b>	<b>763</b>	<b>21,6</b>
Films de cinéma	1268	9,9	368	8,2	565	11,7	335	9,5
Dramatiques TV	123	0,9	30	0,7	62	1,3	31	0,9
Films à épisodes	241	1,9	15	0,3	105	2,2	121	3,4
Séries et feuilletons télévisés	790	6,1	183	4,1	365	7,5	242	6,8
Dessins animés	105	0,8	2	—	69	1,4	34	1,0
<b>Variétés</b>	<b>1046</b>	<b>8,1</b>	<b>386</b>	<b>8,7</b>	<b>523</b>	<b>10,8</b>	<b>137</b>	<b>3,9</b>
Shows, variétés musicales	536	4,2	192	4,3	229	4,7	115	3,2
Jeux, concours et jeux de compétition	284	2,2	115	2,6	167	3,4	2	0,1
Cirque	27	0,2	18	0,4	3	0,1	6	0,2
Talk-shows	57	0,4	—	—	54	1,1	3	0,1
Humour, cabaret	56	0,4	25	0,6	28	0,6	3	0,1
Autres émissions de variétés	86	0,7	36	0,8	42	0,9	8	0,2
<b>Sports</b>	<b>2066</b>	<b>16,1</b>	<b>760</b>	<b>16,9</b>	<b>584</b>	<b>12,1</b>	<b>722</b>	<b>20,4</b>
Retransmissions sportives	1533	11,9	566	12,6	472	9,8	495	14,0
Nouvelles et résultats	456	3,6	144	3,2	99	2,0	213	6,0
Autres émissions sportives	77	0,6	50	1,1	13	0,3	14	0,4
<b>Emissions pour enfants</b>	<b>755</b>	<b>5,9</b>	<b>239</b>	<b>5,3</b>	<b>237</b>	<b>4,9</b>	<b>279</b>	<b>7,9</b>
<b>Autres émissions</b>	<b>677</b>	<b>5,3</b>	<b>231</b>	<b>5,1</b>	<b>276</b>	<b>5,7</b>	<b>170</b>	<b>4,8</b>
Présentation des programmes	310	2,4	116	2,6	90	1,9	104	3,0
Lancements	120	1,0	50	1,1	44	0,9	26	0,7
Informations service	171	1,3	24	0,5	133	2,7	14	0,4
Divers	76	0,6	41	0,9	9	0,2	26	0,7
<b>Heures de programmes Total</b>	<b>12865</b>	<b>100,0</b>	<b>4493</b>	<b>100,0</b>	<b>4835</b>	<b>100,0</b>	<b>3537</b>	<b>100,0</b>
Spots-TV	370		128		127		115	
Panneaux d'annonce	34		6		9		19	

# Heures de programmes Radio 1985 par genre de production

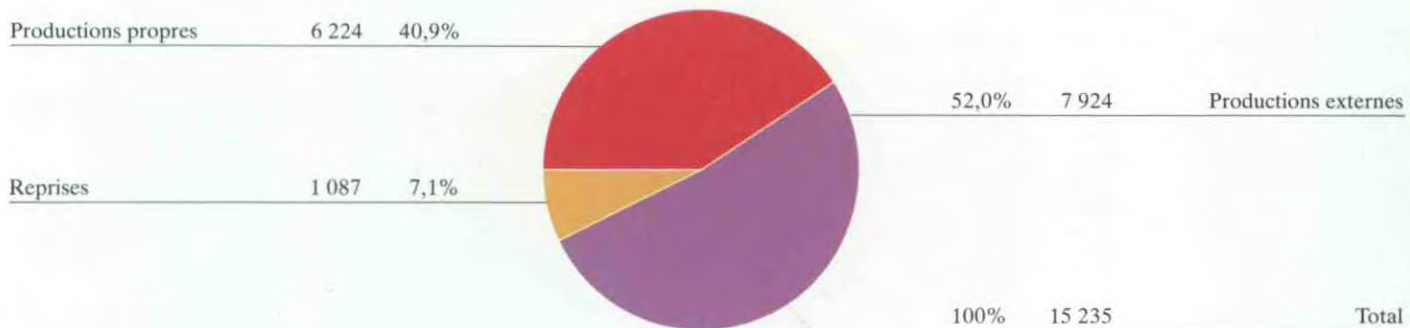
## Radio DRS



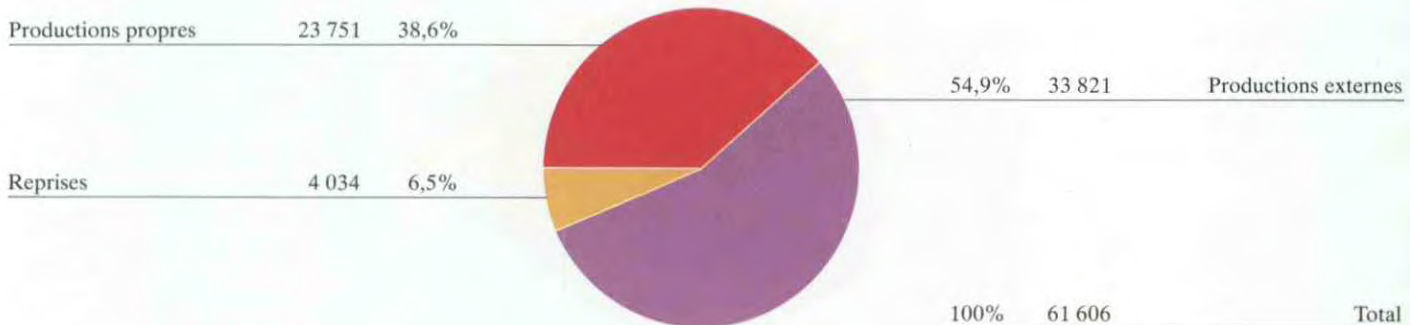
## Radio SR



## Radio SI



## Radio SSR Global

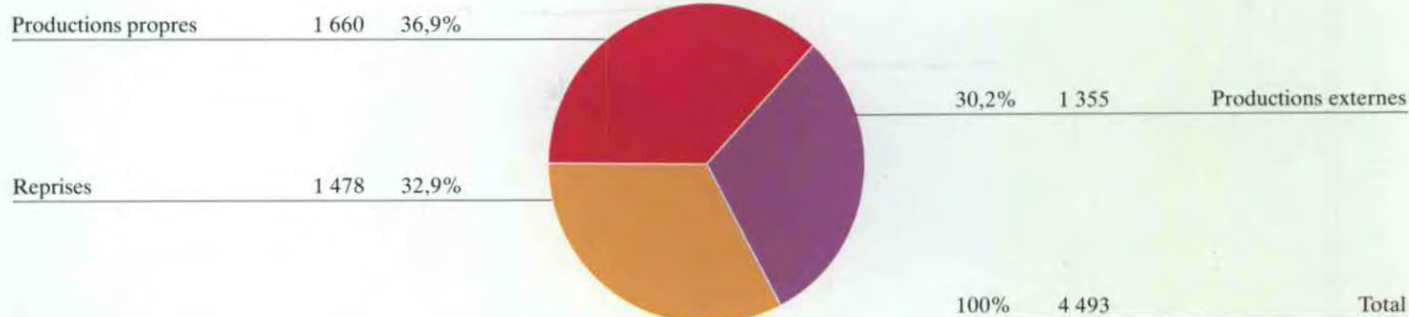


**Note:** Productions externes y c. supports son (disques)

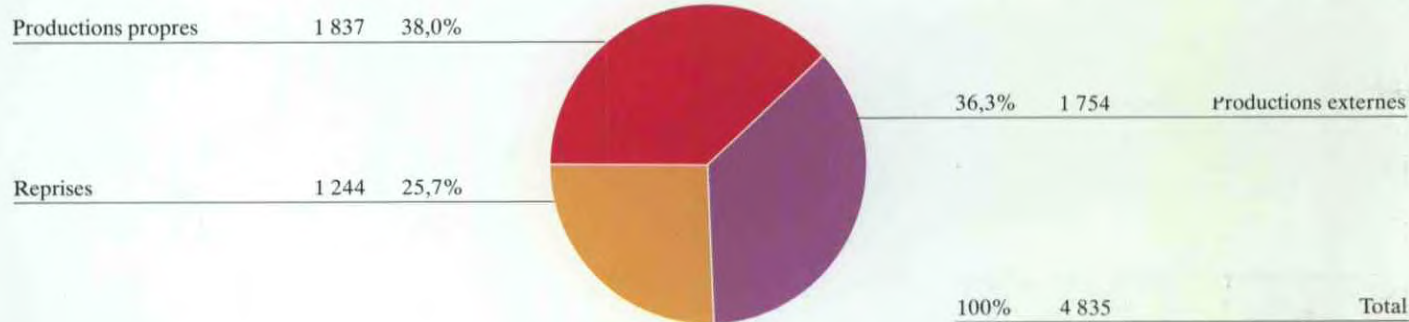


# Heures de programmes Télévision 1985 par genre de production

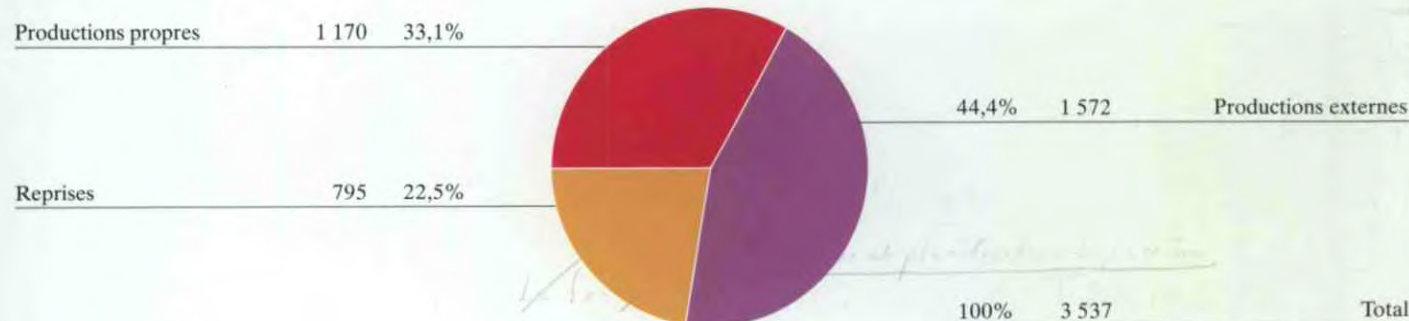
## Télévision DRS



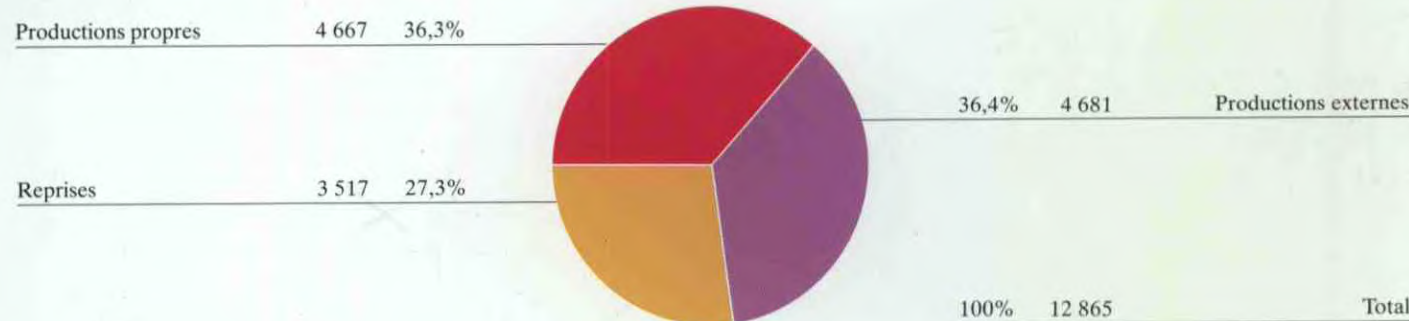
## Télévision SR



## Télévision SI



## Télévision SSR Global



**Note:** Productions externes y c. commandes – semi-achats – Co-financements – achats – transmissions



*Le programme, une affaire d'hommes et de femmes en prise directe sur l'époque.*

## Personnel

Marcel Küttel

*La rémunération  
et les conditions  
de travail*

### Conditions de travail et politique d'engagement

La compétitivité sur le marché du travail revêt pour la SSR aussi une importance croissante. Par bonheur, les salaires et les conditions de travail que nous offrons supportent en général la comparaison, notamment par rapport aux autres entreprises du secteur. On le constate aussi au taux de fluctuation du personnel, puisque en 1985 seuls 5% des collaborateurs ont quitté l'entreprise. Nombre de ces départs concernent d'ailleurs le secteur administratif. Il ressort des entretiens menés en pareille occasion que parmi les multiples raisons pouvant conduire à un changement d'emploi, il n'en est pour ainsi dire aucune qui ait spécifiquement trait à notre entreprise – et cela vaut aussi pour la rémunération.

Bien que son système salarial présente des ressemblances avec celui de la Confédération, la SSR est graduellement parvenue ces dernières années à introduire des éléments mobiles de rémunération, versés en sus du salaire contractuel, en vue d'honorer des prestations sortant de l'ordinaire. L'encouragement rejoint ici la flexibilité.

Pour ce qui est des frais de personnel – salaire, allocations, contributions sociales – qui représentent 65% de ses charges, la SSR se situe dans la bonne moyenne des entreprises de services, nonobstant la très forte proportion de collaborateurs de formation supérieure.

L'accroissement de la mobilité dans le secteur du personnel s'exprime aussi dans une nouvelle politique d'engagement. Pour faire face à un besoin de personnel accru – déterminé entre autres par la réduction de 2 heures de la durée du travail à partir de l'été 1986 – sans augmenter pour autant le nombre des postes, la SSR commence par occuper pour quelques années les nouveaux collaborateurs du programme sous le régime du cachet. Les postes qui deviennent vacants sont désormais attribués en priorité à des collaborateurs de longue date. L'intention est de créer un système d'accession graduelle au statut d'employé à poste fixe sous le régime de la convention collective (CCT). Les collaborateurs d'abord occupés sous le régime des contrats au cachet ne sont pas du tout désavantagés du point de vue matériel, car à travail égal les cachets correspondent dans une large mesure à la rémunération des employés à poste fixe. De plus les cachettistes touchent un supplément destiné à les dédommager des risques de fluctuation de leur emploi.

### Formation et planification des carrières

La formation de la relève journalistique par le Centre de formation professionnelle des médias à Lucerne est une solution qui fait ses preuves. Une quatrième volée va déjà commencer sa formation de base cet automne. 24 des 95 stagiaires inscrits au Centre de Lucerne appartiennent à la SSR (Radio/télévision DRS et Radio Suisse Internationale). L'accent est mis sur la polyvalence. Le centre créé et soutenu par l'Association suisse des éditeurs de journaux, la Fédération suisse des journalistes et la SSR correspond à un large besoin, comme en témoigne le nombre d'inscriptions aux examens d'admission. Une attention particulière est vouée au développement des cours de perfectionnement, par exemple pour les journalistes de la presse écrite, ceux de la radio-télévision, les animateurs de radios locales et les photographes. Un modèle d'enseignement développé est actuellement à l'étude, qui mettra plus encore sur la polyvalence de la formation et sur des échanges accrus entre presse, radio et télévision.

*La formation  
et la planification  
des carrières*

La vie professionnelle va de toute façon être placée à l'avenir sous le signe d'un changement d'activités plus fréquent. Cela concerne non seulement la carrière du journaliste, mais aussi celle des cadres. Il convient d'éviter que les collaborateurs soient attelés trop longtemps à une seule et même fonction et de réagir avant que n'apparaissent les premiers signes de fatigue. L'introduction de contrats additionnels, assortis de formules de rémunération adaptées, doit créer les prémisses d'une job-rotation satisfaisante au niveau de l'encadrement. La rémunération de base sera en l'occurrence celle qui correspond à la fonction professionnelle: journaliste, par exemple, dans le cas d'un chef de rubrique.

Dans ce système, les responsabilités seront rémunérées par un supplément aussi longtemps qu'elles seront exercées, mais pas au-delà, ce qui suppose aussi de rompre avec le principe des droits acquis. Les pourparlers en cours au sujet de la reconduction du régime de la retraite anticipée vont dans le même sens. Entre 1979 et 1985, 41 collaborateurs ont profité de ce régime dont il n'est guère pensable qu'une politique du personnel digne de ce nom puisse désormais se passer.

Seul un Management Development (MD) de caractère suivi nous permettra de réaliser les objectifs à long terme. Actuellement 30 collaborateurs de rang supérieur suivent un premier programme de promotion MD. La relève en préparation trouve dans ce cadre l'occasion de se frotter aux problèmes de gestion en contact étroit avec la direction de l'entreprise. A l'inverse, la haute direction bénéficie ainsi d'un «feed-back» supplémentaire porteur d'informations et de suggestions. Le but du Management Development est de préparer, sans garantie de carrière pour les intéressés, des candidats de valeur capables de prendre la relève à des postes de responsabilité. Le système est à deux étages: préparation régionale pour les postes à responsabilités des rédactions, préparation nationale pour l'échelon «chef de département/directeur».

Les voies nouvelles dans lesquelles s'engage le monde du travail requièrent bien entendu une adaptation continue des divers contrats en vigueur, et c'est pourquoi le dialogue entre la SSR et ses partenaires sociaux revêt lui aussi un caractère permanent. Les co-signataires de la convention collective de travail sont la Fédération des employés de la radiodiffusion et télévision suisse (FERTS) et le Syndicat suisse des mass media (SSM). Les problèmes d'interprétation et d'application des dispositions de la CCT sont discutés et résolus au sein de la commission paritaire. Un indice du bon fonctionnement du dialogue entre partenaires sociaux peut être trouvé dans la durée de la CCT actuelle, dont la négociation a été achevée en 1978 et qui a fait depuis lors l'objet de deux prorogations assorties de quelques modifications, récemment par exemple en rapport avec la réduction de la durée du travail. La SSR est fermement attachée à cette politique contractuelle de dialogue, mais elle entend aussi individualiser de plus en plus les améliorations matérielles de la CCT afin de pouvoir aller au-delà des conditions générales en soi déjà bonnes, lorsqu'il s'agit d'honorer des prestations qui sortent de l'ordinaire. Autrement dit: Cessons de vouloir l'amélioration générale des conditions matérielles de la CCT, mettons le cap sur la rémunération individuelle de la prestation individuelle.

**Stratégies en matière de personnel**

1. De nombreux problèmes de la SSR sont des problèmes de personnel. Il n'y a rien là de surprenant dans une entreprise de services, dont les dépenses consistent pour les deux tiers en frais de personnel. Mais c'est dire l'importance des questions de personnel pour l'avenir de l'entreprise.

2. La souveraineté de la SSR en cette matière reste limitée, puisque ses conditions essentielles de travail sont soumises à l'approbation de la Confédération. Tout doit être fait pour éviter que cette situation ne mène à une «fonctionnarisation» des médias et par là à un encroûtement préjudiciable à la qualité des programmes. Il faut mettre la SSR en état d'exercer plus largement sa sou-

veraineté en matière de personnel et de créer ainsi des conditions de travail lui permettant de satisfaire le public qui attend d'elle diversification, créativité et renouvellement au niveau des programmes. Par ailleurs, la SSR doit rester compétitive sur le marché du travail.

3. Le Centre de formation professionnelle des médias de Lucerne, inauguré en 1984, a pourvu à son tour la Suisse alémanique d'une base pour la formation et le recrutement, à moyen et à long terme, de nouvelles générations de journalistes. La formation continue à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise est organisée régionalement sur une base solide.

4. Les engagements de personnel dans le secteur du programme

doivent en principe commencer par un contrat au cachet pour n'aboutir à un engagement fixe qu'au terme de plusieurs années. Le recrutement de cadres ou de personnel particulièrement qualifiés permet seul de déroger à cette règle.

5. A l'avenir, le choix des cadres devra se faire de manière systématique. La planification des carrières commencée en 1985 (Management Development) doit être rigoureusement poursuivie.

6. La job-rotation constituée avec la fonction dirigeante de durée limitée un autre élément de nature à assurer un management efficace et qu'il convient donc de développer.

7. On continuera à accorder une grande importance à des relations

sociales saines au sein de l'entreprise. La SSR tient à la collaboration avec les partenaires sociaux sur la base d'une convention collective de travail génératrice de progrès. Il y aura lieu de tenir compte dans ce cadre du besoin de souplesse accru de l'entreprise au niveau de la production des programmes et de ses impératifs de rentabilité. Cela s'applique notamment à l'individualisation de certains éléments de rémunération en vue de récompenser des prestations supérieures à la moyenne.

# Production et technique

Daniel Kramer

## Radio

Les retombées de la conférence OUC de 1984 ont été particulièrement sensibles l'an dernier pour la SSR. C'est ainsi qu'il a d'ores et déjà fallu régler de nombreux émetteurs – et notamment ceux qui diffusent le 3<sup>e</sup> programme – sur les fréquences imposées par le nouveau plan OUC. Or l'opération n'a pas manqué de susciter des problèmes, car les nouvelles fréquences se situent pour la plupart sur la gamme élargie entre 104 et 108 MHz, que de nombreux récepteurs radio ne possèdent pas encore. D'après les PTT, 40% des quelque 300 émetteurs en service devront être réaccordés d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 1987.

La stéréophonisation des émetteurs OUC de la première chaîne a été menée à un train soutenu en 1985, de sorte que depuis le 15 janvier 1986 91% de la population suisse peut bénéficier de cette technique sonore. Les perturbations encore enregistrées dans les zones limites de couverture de certains émetteurs seront éliminées progressivement par les PTT. Mais on a aussi pu constater que divers types de récepteurs étaient impropres à assurer une réception stéréo satisfaisante. Là, le seul remède sera de remplacer l'appareil.

Les émetteurs en ondes moyennes pour leur part ont connu un heureux regain d'intérêt l'an dernier; l'essai d'exploitation 24 heures sur 24 des stations du Monte Ceneri et de Sottens a donné jusqu'ici des résultats tout à fait encourageants.

Fin 1985, la SSR a présenté aux PTT un catalogue de revendications concernant la couverture en ondes courtes. Protection des fréquences, renouvellement des installations de Schwarzenburg, recours à des stations de radio étrangères, réservation de deux canaux satellite pour la couverture mobile en Europe, en forment les points essentiels.

Autre fait saillant de l'année 1985: la mise en service de nouvelles unités d'information dans les studios de Berne et de Lugano. Le recours aux techniques les plus sophistiquées a permis de répondre aux besoins des services d'information en les dotant d'installations efficaces. Conçus pour être desservis par un personnel minimal, ces nouveaux équipements permettent d'autre part de réduire les frais d'exploitation et d'augmenter ainsi la rentabilité des studios. A Genève, la rénovation a été menée conformément aux plans; le studio 4 notamment est redevenu entièrement opérationnel, après avoir été doté d'une nouvelle infrastructure.

## Télévision

Le réseau des émetteurs de télévision a lui aussi été complété conformément aux plans; depuis la fin de 1985, 1296 émetteurs implantés en 440 sites différents distribuent les trois programmes linguistiques dans tout le

### Perspectives techniques

En suisse, couverture terrestre (sans fil), réseaux de câbles et satellites ne vont guère se faire

concurrence dans l'immédiat, car leurs fonctions sont plutôt complémentaires. Ces diverses techniques feront plutôt l'objet d'une utilisation combinée qui constitue

peut-être bien une des grandes voies d'avenir. Les programmes TV des divers pays du monde peuvent en principe tous être diffusés à l'étranger par satellite ou

importés de l'étranger via satellite, pour être injectés dans les téléreseaux.

La politique générale des moyens de production de la SSR

Le progrès technique se traduit par un vieillissement toujours plus rapide des équipements de studio. Si elle veut conserver sa

force de pénétration, la SSR doit offrir à ses réalisateurs des moyens de production au moins aussi performants sinon meilleurs que ceux de ses concurrents.

A l'avenir, la SSR va devoir réagir

plus rapidement aux modifications de son environnement, et les moyens de production sont dans ce cadre une condition de base. Comme toute entreprise tributaire des mécanismes de l'économie privée, il faudrait que la SSR

puisse dorénavant décider elle-même des investissements techniques à réaliser dans ses studios, sans dépendre des studieuses procédures d'acquisition et des plans financiers relativement rigides des PTT.

pays. Le réseau hertzien a été complété à Bâle, Lausanne et Lucerne par trois nouveaux points d'injection ENG qui permettent aux correspondants de transmettre directement des images et des commentaires aux studios de télévision. Les essais d'injection sans fil à la Dôle et à l'Uetliberg n'ont en revanche pas donné les résultats escomptés. Dans ce domaine, les PTT vont devoir explorer d'autres possibilités techniques pour satisfaire nos besoins.

1985 a également vu la livraison du quatrième et dernier mini-car de reportage EFP équipé d'un matériel de vidéo professionnel et de possibilités de montage. Les régions disposent ainsi chacune d'une unité complète, la Suisse italienne de deux, du fait qu'elle a renoncé à l'un de ses deux grands cars de reportage.

La rénovation du studio 3 à Genève s'est accompagnée de la mise en place d'une installation ESS (Electronic Still Store). Il s'agit d'une mémoire électronique à images fixes qui permet l'appel sélectif des images destinées à illustrer une émission; combinée avec une planche à dessin électronique (Paint-Box), l'installation permet également de créer des images au fur et à mesure des besoins, de réduire, d'agrandir, de colorier, ou encore de légendier. Zurich enfin a vu la mise en service d'un nouveau banc vidéo grâce auquel il est désormais possible de monter avec beaucoup plus de rapidité et de précision des productions complexes, mais aussi des émissions sportives.

#### Régime des acquisitions

Ce régime fait actuellement l'objet d'une discussion entre SSR et PTT en vue de sa modification. Rares sont en effet ceux qui savent qu'aux termes de la Concession, ce sont les PTT qui sont chargés de l'acquisition de la plupart des équipements techniques, qu'il s'agisse de microphones, de caméras, de magnétoscopes ou

de cars de reportage. Or la SSR aimerait pouvoir acheter elle-même les installations destinées à ses studios, d'autant plus que c'est elle qui aujourd'hui déjà les exploite et les entretient. Il reste à espérer que l'on saura trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.

#### Perspectives

**A**côté de la rénovation courante des studios, l'accent en radio sera placé ces prochaines années sur les points que voici:

*OUC*: Compléter la couverture et affiner la distribution subrégionale.

*Ondes courtes*: Remplacer les installations de Schwarzenburg et recourir à des stations radio étrangères pour améliorer la réception de la «voix de la Suisse» en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie.

*Ondes moyennes*: Mettre au point une conception visant à améliorer l'exploitation des trois émetteurs de Beromünster, Sottens et Monte-Ceneri.

*Télédiffusion*: Elaborer une nouvelle conception technique en tenant compte des adaptations que les PTT prévoient d'apporter au réseau de distribution.

La télévision aussi prévoit de nombreuses innovations:

*Télétexte*: Mise en place d'un service italien.

*VPS (Video-Programm-System)*: Intégration au signal TV d'une information codée permettant de mettre automatiquement en marche les enregistreurs vidéo domestiques au moment du début effectif des émissions et de les arrêter automatiquement en fin d'émission.

*Son multicanal*: Adjonction d'un deuxième canal sonore à l'actuel signal TV; cette technique va permettre de diffuser au choix les émissions en mono ou en stéréo ou encore de commenter des événements ou de diffuser des films en deux langues.



Le bel été de radio DRS ou comment la technique (invisible, mais bien présente) permet de rejoindre la nature.

## Finances

Jean-Bernard Münch

Les comptes de la SSR pour 1985 présentent un résultat positif de 14,5 millions de francs qui, abstraction faite du report de l'année précédente, se monte à 13,6 millions soit 2,4% des produits. Grâce à ce résultat très satisfaisant, la réserve d'exploitation, en d'autres termes le capital propre de l'entreprise, atteindra 83 millions de francs. Le système de gestion a permis de déceler cette amélioration de la situation financière suffisamment tôt pour en faire déjà bénéficier les programmes dans le cadre du budget 1986.

1 La structure des *recettes* reste stable et ne se modifiera pas fondamentalement au cours des prochaines années: l'essentiel provient de la part des taxes de concession (pour 72%) et du produit net de la publicité télévisée (pour 24%).

La légère augmentation des recettes provenant des *taxes de concession* est due uniquement à l'accroissement du nombre de concessionnaires et reflète notamment les efforts faits pour combattre l'écoute clandestine. En revanche, le montant des taxes est resté le même et ne sera pas modifié en 1986 non plus. Une demande d'adaptation modérée sera déposée à la fin de l'année pour le printemps 1987. La SSR aura dès lors réussi à tenir quatre ans et demi, alors que la décision d'augmentation de 1982 était basée sur une estimation de deux ans.

La *publicité télévisée* a pu être entièrement vendue et aurait même atteint des niveaux record si l'offre, limitée à 20 minutes par jour, avait pu suivre la demande. Le Conseil fédéral a autorisé 3 minutes quotidiennes de plus en moyenne annuelle dès le 1<sup>er</sup> novembre 1985, toutes les autres restrictions étant maintenues.

Des efforts ont été entrepris par la SA pour la publicité à la télévision afin que les annonceurs améliorent la qualité de leurs spots et par conséquent leur attractivité. L'offre a également été rendue partiellement plus flexible en dehors des heures de grande écoute.

La SSR n'en demeure pas moins soumise à l'intense concurrence de diffuseurs étrangers qui bénéficient de règles beaucoup plus larges que les siennes à la seule exception des organismes publics d'Allemagne fédérale. D'où l'intérêt que représentent les tentatives d'harmonisation européenne des normes publicitaires.

Les *autres produits* ne représentent que le 3,5% des recettes et resteront modestes à l'avenir. Ils progressent néanmoins de façon réjouissante avec une augmentation de 3,7 millions de francs par rapport à 1984, soit 22%, et ont permis des améliorations de programme très intéressantes. Il s'agit dans une large mesure de coproductions et d'assistances techniques à des tiers qui figurent sous recettes en raison du principe de la comptabilisation brute, mais occasionnent des charges supplémentaires pratiquement équivalentes. Les ressources commerciales ne peuvent que rester marginales sur le plan international où des produits de qualité sont offerts à des prix bas, parce qu'ils sont déjà entièrement amortis sur de vastes marchés nationaux (USA, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Australie, Brésil etc.). Quant au marché national suisse, il est beaucoup trop restreint pour en tirer de notables ressources. Par contre, en assurant dès le départ une exploitation multiple des produits, les coproductions permettent de financer des émissions coûteuses, surtout

sont aussi  
à un régime beaucoup  
plus libéral

dans le domaine de la fiction. La vente de programmes n'en est pas moins poursuivie activement.

Le «merchandising», ou commercialisation d'objets liée à des émissions, vise plus une fidélisation du public que des recettes supplémentaires. Il n'en permet pas moins d'enrichir certaines productions. Le patronage d'émissions n'est pas encore admis aujourd'hui en Suisse, mais est en discussion pour l'avenir. Il est déjà pratiqué de manière intensive dans les pays voisins ainsi que dans de nombreuses manifestations culturelles et sportives. La télévision le subit passivement dans de nombreuses retransmissions.

On remarque du côté des charges la poursuite des efforts pour améliorer la productivité. De nouvelles grilles de programmes ont, outre de nombreuses améliorations qualitatives, encore augmenté le volume d'émission tant en radio qu'en télévision.

En radio, le volume d'émission a atteint 61600 heures de programme ou 169 heures par jour. Il a donc encore augmenté de 3% par rapport à l'année précédente et poursuit son ascension. Notons particulièrement l'introduction d'un programme de nuit classique dans le dernier trimestre. Le coût moyen par heure de programme a passé de 46 à 47 francs, soit une augmentation de 2,2%.

En télévision, le volume d'émission a atteint presque 13000 heures de programme ou plus de 35 heures par jour, soit une augmentation de 7% par rapport à 1984. Il faut noter dans ce cadre et conformément à la politique d'entreprise une forte augmentation de la production propre alors que les achats et retransmissions de l'étranger sont en baisse. Un tel transfert équivaut en lui-même à une très importante augmentation cachée de la productivité. Nonobstant ce dernier point, le coût horaire moyen de programme a passé de 474 à 481 francs, soit une augmentation de 1,5% seulement.

A ces améliorations et extensions générales des programmes se sont ajoutées toute une série d'opérations spéciales. Plusieurs ne seront diffusées qu'en 1986, mais la plus spectaculaire a été la rencontre Reagan - Gorbatchev. Les émissions d'information de Radio Suisse Internationale couvrent désormais 24 heures sur 24, et d'autres améliorations sont en cours.

Dans les deux médias, ces efforts seront poursuivis en 1986 et 1987. Des attributions financières supplémentaires devront toutefois compléter le potentiel de rationalisation qui a été fortement mis à contribution au cours des dernières années. La part des frais administratifs ainsi que de ceux qu'occasionne l'organisation institutionnelle n'atteignent guère que 6,5% et 0,5%. La SSR peut donc consacrer 93% de ses charges à la conception, la production et la diffusion des programmes.

Les frais de personnel croissent au total de 6,2% en fonction d'un renchérissement de 2,5%, d'un taux d'occupation accru de l'effectif, des augmentations statutaires et surtout des charges sociales, ces dernières étant liées à des décisions de la Caisse fédérale d'assurance. Malgré cela, la part des charges de personnel diminue légèrement pour atteindre 50,6% des charges totales. Si les coproductions, les assistances techniques et les opérations spéciales déjà mentionnées expliquent en partie la progression des dépenses pour certaines rubriques, c'est, au-delà du renchérissement, l'augmentation générale de la production qui s'est répercutée sur les honoraires, les frais, le matériel et les travaux de tiers. Inversement, une forte diminution des achats a partiellement pu compenser le renchérissement considérable dans le domaine des productions externes et des droits.

La SSR est parvenue à stabiliser la proportion de ses frais fixes, objectif fondamental pour assurer à l'entreprise la flexibilité nécessaire. Cette politique sera maintenue dans les années à venir. La maîtrise des effectifs de personnel ne

## Stratégie de financement

1. Pour des raisons à la fois politiques et économiques, les moyens dont dispose la SSR ne vont pas croître dans la mesure qui serait souhaitable pour la réalisation des objectifs en matière de programmes. La stratégie financière de la SSR doit donc se baser au départ sur trois impératifs:

- Il faut maintenir le niveau actuel des recettes et découvrir d'autres sources de financement.
- Les ressources doivent être utilisées au mieux.
- La rentabilité doit être augmentée par une exploitation diversifiée des produits.

2. L'adaptation des taxes sera toujours une affaire politique. Aucun des réajustements consen-

tis par le passé n'a même compensé l'inflation, alors que les prestations de la SSR n'ont cessé dans le même temps de croître et de s'améliorer. L'idéal serait que les adaptations futures de la taxe non seulement compensent le renchérissement, mais couvrent aussi les nouvelles prestations. Ces objectifs sont sans doute trop ambitieux; aussi faut-il nous attendre à rester sous la contrainte permanente de devoir baisser les coûts.

3. En matière de publicité, la SSR va continuer à ne bénéficier que d'une marge de manœuvre très réduite. L'obligation de tenir compte des autres moyens de communication, inscrite à l'alinéa 4 de l'art. 55<sup>bis</sup> Cst, a donné à cet aspect un poids politique supplémentaire.

Le volume de la publicité et la

structure de l'offre devront être ajustés au rythme de l'évolution de la situation.

4. Des ressources supplémentaires doivent être dégagées grâce au sponsoring, au merchandising et à la télévision de service. Il faudra également pousser la commercialisation de services, afin d'utiliser les capacités à plein et de réduire les frais fixes inévitables.

Il s'agit toutefois là de recettes dans l'ensemble modestes, qui ne permettront en aucun cas de surmonter les difficultés attendues avec les taxes de réception et la publicité.

5. L'effort de rationalisation doit être poursuivi.

Cela exigera notamment des investissements en informatique. Au terme des opérations Adminus et Optimus, le potentiel de ratio-

nalisation s'est réduit et il n'est plus question de compenser par là les hausses de coûts et les baisses de recettes. C'est pourquoi il faudra établir des priorités.



pourra toutefois être obtenue qu'au prix d'investissements de rationalisation dans lesquels l'informatique et la bureautique jouent un rôle charnière.

Les projets afférents ainsi que l'introduction d'un système informatif de gestion plus flexible sont parmi les préoccupations actuelles majeures de la direction des finances et de la gestion.

Le bon résultat d'ensemble ne doit pas faire perdre de vue la situation fort différente des deux médias. Le déficit radio atteint 28 millions de francs et cumule à 265 millions depuis 1975. Le financement à long terme de la radio devra être revu dans le cadre de la future loi. En attendant, il faudra tenir compte de ce facteur lors de la prochaine adaptation des taxes.



En studio ou dans la rue, participer à une émission de télévision est toujours une expérience fascinante.

*bibi*

# Compte financier (consolidé)

I. Compte d'exploitation	Compte 1983 Fr.	Compte 1984 Fr.	Compte 1985 Fr.	Différences 1985 / 1984 %
Taxes de concession Radio	145 332 729	147 897 281	150 576 189	+ 1,8
Taxes de concession TV	254 979 053	260 157 877	265 660 588	+ 2,1
Recettes publicité	107 033 393	128 707 792	136 911 356	+ 6,4
Contribution PTT à la TD	1 944 000	2 100 000	2 196 000	+ 4,6
Autres produits	16 540 799	16 416 600	20 073 592	+ 22,3
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>525 829 974</b>	<b>555 279 550</b>	<b>575 417 725</b>	<b>+ 3,6</b>
Salaaires	211 429 301	218 378 247	227 615 399	+ 4,2
Prestations sociales (personnel)	33 669 999	39 760 888	46 720 048	+ 17,5
Indemn. et autres frais de personnel	8 652 768	9 681 951	10 104 747	+ 4,4
Honoraires	74 098 545	79 697 081	87 671 195	+ 10,0
Frais	21 430 185	22 702 997	24 783 240	+ 9,2
Matériel et énergie	32 812 227	34 023 526	36 212 560	+ 6,4
Productions externes et droits	61 238 051	63 867 544	65 640 006	+ 2,8
Travaux divers de tiers	22 676 863	26 989 119	29 333 344	+ 8,7
Téléphone et lignes de transmission	8 810 186	11 111 086	11 615 419	+ 4,5
Amortissements	8 301 624	8 560 727	11 134 513	+ 30,1
Intérêts passifs	1 196 077	829 550	866 149	+ 4,4
Charges diverses	7 126 710	8 910 897	10 344 618	+ 16,1
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>491 442 536</b>	<b>524 513 613</b>	<b>562 041 238</b>	<b>+ 7,2</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>34 387 438</b>	<b>30 765 937</b>	<b>13 376 487</b>	
<b>II. Compte de profits et pertes</b>				
Dissolution de réserves	620 286	79 714	2 188	
Différences sur cours et sur décomptes	48 408	—	—	
Produit de la vente d'immobilisations	69 888	174 306	144 123	
Produits divers hors exploitation	225 193	291 865	1 674 437	
<b>Produits extraordinaires</b>	<b>2 990 495</b>	<b>3 172 671</b>	<b>1 820 748</b>	
Différences sur cours et sur décomptes	—	72 638	170 327	
Suppression d'immobilisations	178 896	148 863	133 658	
Amortissements extraordinaires	472 083	66 388	2 188	
Charges diverses hors exploitation	2 790 554	14 118 623	1 242 504	
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>3 441 533</b>	<b>14 406 512</b>	<b>1 548 677</b>	
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>- 451 038</b>	<b>- 11 233 841</b>	<b>272 071</b>	
Résultat d'exploitation	34 387 438	30 765 937	13 376 487	
<b>III. Résultat de l'exercice</b>	<b>33 936 400</b>	<b>19 532 096</b>	<b>13 648 558</b>	
Report année précédente	354 115	77 276	889 844	
<b>IV. Résultat global</b>	<b>34 290 515</b>	<b>19 609 372</b>	<b>14 538 402</b>	
Décompte interne SSR	491 969	593 381	739 372	

## Compte financier – Répartition Radio/Télévision

	Compte 1983 Mio. Fr.	Compte 1984 Mio. Fr.	Compte 1985 Mio. Fr.
<b>Radio</b>			
Taxes de concession	145,3	147,9	150,6
Contribution PTT à la TD	2,0	2,1	2,2
Autres produits	2,9	2,5	2,9
Décompte interne SSR	1,1	1,1	1,3
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>151,3</b>	<b>153,6</b>	<b>157,0</b>
Tâches nationales et internat. (y c. direction générale)	22,6	23,6	24,2
Radio Suisse Internationale	6,3	6,8	7,6
Télédiffusion	1,9	2,1	2,2
Radio DRS	60,2	65,8	69,1
Radio SR	45,6	46,5	48,8
Radio SI	30,4	31,1	33,5
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>167,0</b>	<b>175,9</b>	<b>185,4</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 15,7</b>	<b>- 22,3</b>	<b>- 28,4</b>
Produits extraordinaires	0,2	0,8	0,5
Charges extraordinaires	1,1	0,5	0,5
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 16,6</b>	<b>- 22,0</b>	<b>- 28,4</b>
Report année précédente	0,6	0,2	0,5
<b>Résultat global Radio</b>	<b>- 16,0</b>	<b>- 21,8</b>	<b>- 27,9</b>
<b>Télévision</b>			
Taxes de concession	255,0	260,1	265,7
Recettes publicité	107,0	128,7	136,9
Autres produits	13,7	13,9	17,1
Décompte interne SSR	3,8	4,9	6,1
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>379,5</b>	<b>407,6</b>	<b>425,8</b>
Tâches nationales et internat. (y c. direction générale)	45,0	52,5	61,2
Radio Suisse Internationale	6,2	6,6	7,4
Télévision DRS	113,5	124,4	128,2
Télévision SR	95,4	100,4	111,8
Télévision SI	69,3	70,6	75,4
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>329,4</b>	<b>354,5</b>	<b>384,0</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>50,1</b>	<b>53,1</b>	<b>41,8</b>
Produits extraordinaires	2,8	2,4	1,3
Charges extraordinaires	2,4	13,9	1,1
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>50,5</b>	<b>41,6</b>	<b>42,0</b>
Report année précédente	- 0,2	- 0,2	0,4
<b>Résultat global Télévision</b>	<b>50,3</b>	<b>41,4</b>	<b>42,4</b>
<b>SSR global</b>			
Taxes de concession	400,3	408,0	416,3
Recettes publicité	107,0	128,7	136,9
Contribution PTT à la TD	2,0	2,1	2,2
Autres produits	16,6	16,4	20,0
Décompte interne SSR	4,9	6,0	7,4
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>530,8</b>	<b>561,2</b>	<b>582,8</b>
Tâches nationales et internat. (y c. direction générale)	67,6	76,1	85,4
Radio Suisse Internationale	12,5	13,4	15,0
Télédiffusion	1,9	2,1	2,2
Région DRS	173,7	190,2	197,3
Région SR	141,0	146,9	160,6
Région SI	99,7	101,7	108,9
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>496,4</b>	<b>530,4</b>	<b>569,4</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>34,4</b>	<b>30,8</b>	<b>13,4</b>
Produits extraordinaires	3,0	3,2	1,8
Charges extraordinaires	3,5	14,4	1,6
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>33,9</b>	<b>19,6</b>	<b>13,6</b>
Report année précédente	0,4	-	0,9
<b>Résultat global</b>	<b>34,3</b>	<b>19,6</b>	<b>14,5</b>

## Tâches nationales et internationales (y c. direction générale)

Compte financier	Compte 1983 Fr.	Compte 1984 Fr.	Compte 1985 Fr.	Différences 1985 / 1984 %
Attributions	76 150 400	73 935 200	77 526 400	+ 4,9
Autres produits	2 568 827	3 435 227	3 779 118	+ 10,0
Décompte interne SSR	427 720	1 321 976	1 686 544	+ 27,6
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>79 146 947</b>	<b>78 692 403</b>	<b>82 992 062</b>	<b>+ 5,5</b>
Salaires	14 488 003	14 825 014	15 368 047	+ 3,7
Prestations sociales (personnel)	3 247 399	5 947 478	9 287 509	+ 56,2
Indemnités et autres frais de personnel	307 622	402 083	395 537	- 1,6
Honoraires	1 209 067	1 034 023	1 029 686	- 0,4
Frais	1 229 416	1 731 571	1 502 400	- 13,2
Matériel et énergie	3 368 362	3 613 636	3 891 981	+ 7,7
Productions externes et droits	27 642 964	27 784 384	29 351 662	+ 5,6
Travaux divers de tiers	803 435	894 497	911 039	+ 1,8
Téléphone et lignes de transmission	3 645 440	5 724 469	5 099 213	- 10,9
Amortissements	983 011	1 263 752	3 339 885	+ 164,3
Intérêts passifs	786 077	359 550	380 566	+ 5,8
Charges diverses	1 960 927	4 072 732	5 488 233	+ 34,8
Décompte interne SSR	630 875	433 676	1 200 432	+ 176,8
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>67 533 598</b>	<b>76 137 341</b>	<b>85 445 550</b>	<b>+ 12,2</b>
<b>Récapitulation</b>				
Produits d'exploitation	79 146 947	78 692 403	82 992 062	
Charges d'exploitation	67 533 598	76 137 341	85 445 550	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>11 613 349</b>	<b>2 555 062</b>	<b>- 2 453 488</b>	
Produits extraordinaires	2 032 085	1 486 350	446 724	
Charges extraordinaires	1 926 483	13 694 484	840 251	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>11 718 951</b>	<b>- 9 653 072</b>	<b>- 2 847 015</b>	
Report année précédente	-	-	-	
<b>Résultat global</b>	<b>11 718 951</b>	<b>- 9 653 072</b>	<b>- 2 847 015</b>	
Produits d'exploitation, part Radio	22 527 400	23 563 800	24 219 600	
Produits d'exploitation, part TV	56 619 547	55 128 603	58 772 462	

## Radio Suisse Internationale

Compte financier	Compte 1983 Fr.	Compte 1984 Fr.	Compte 1985 Fr.	Différences 1985 / 1984 %
Attributions	12 487 000	13 348 000	14 958 800	+ 12,1
Autres produits	17 599	27 937	27 799	- 0,5
Décompte interne SSR	170 751	100 382	128 190	+ 27,7
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>12 675 350</b>	<b>13 476 319</b>	<b>15 114 789</b>	<b>+ 12,2</b>
Salaires	8 195 748	8 406 694	8 726 004	+ 3,8
Prestations sociales (personnel)	1 221 672	1 480 779	1 470 823	- 0,7
Indemn. et autres frais de personnel	323 802	322 127	388 695	+ 20,7
Honoraires	887 320	789 160	1 300 015	+ 64,7
Frais	329 319	344 048	413 024	+ 20,0
Matériel et énergie	580 139	525 957	788 062	+ 49,8
Productions externes et droits	182 910	186 118	204 701	+ 10,0
Travaux divers de tiers	109 327	81 489	244 223	+ 199,7
Téléphone et lignes de transmission	149 000	155 020	195 088	+ 25,8
Amortissements	167 699	193 240	233 112	+ 20,6
Charges diverses	317 409	12 604	21 152	+ 67,8
Décompte interne SSR	600	938 265	956 490	+ 1,9
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>12 464 945</b>	<b>13 435 501</b>	<b>14 941 389</b>	<b>+ 11,2</b>
<b>Récapitulation</b>				
Produits d'exploitation	12 675 350	13 476 319	15 114 789	
Charges d'exploitation	12 464 945	13 435 501	14 941 389	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>210 405</b>	<b>40 818</b>	<b>173 400</b>	
Produits extraordinaires	22 841	16 263	9 976	
Charges extraordinaires	108	268	8 962	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>233 138</b>	<b>56 813</b>	<b>174 414</b>	
Report année précédente	—	—	—	
<b>Résultat global</b>	<b>233 138</b>	<b>56 813</b>	<b>174 414</b>	
Produits d'exploitation, part Radio	6 535 350	6 879 819	7 730 789	
Produits d'exploitation, part TV	6 140 000	6 596 500	7 384 000	

## Télédiffusion

Compte financier	Compte 1983 Fr.	Compte 1984 Fr.	Compte 1985 Fr.	Différences 1985 / 1984 %
Attributions	1 944 000	2 100 000	2 196 000	+ 4,6
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 944 000</b>	<b>2 100 000</b>	<b>2 196 000</b>	<b>+ 4,6</b>
Salaires	1 035 621	1 090 974	1 101 248	+ 0,9
Prestations sociales (personnel)	159 406	185 220	209 550	+ 13,1
Indemn. et autres frais de personnel	62 684	63 421	58 784	- 7,3
Honoraires	212 854	317 118	331 267	+ 4,5
Frais	13 809	10 470	11 586	+ 10,7
Matériel et énergie	53 192	62 466	62 271	- 0,3
Productions externes et droits	194 513	183 917	201 430	+ 9,5
Travaux divers de tiers	2 499	2 842	4 453	+ 56,7
Téléphone et lignes de transmission	14 402	17 906	21 296	+ 18,9
Amortissements	4 640	5 560	6 833	+ 22,9
Charges diverses	172 192	171 829	184 852	+ 7,6
Décompte interne SSR	9 652	5 040	18 206	+ 261,2
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 935 464</b>	<b>2 116 763</b>	<b>2 211 776</b>	<b>+ 4,5</b>
<b>Récapitulation</b>				
Produits d'exploitation	1 944 000	2 100 000	2 196 000	
Charges d'exploitation	1 935 464	2 116 763	2 211 776	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>8 536</b>	<b>- 16 763</b>	<b>- 15 776</b>	
Produits extraordinaires	2 140	344	170 058	
Charges extraordinaires	—	1	169 707	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>10 676</b>	<b>- 16 420</b>	<b>- 15 425</b>	
Report année précédente	—	—	—	
<b>Résultat global</b>	<b>10 676</b>	<b>- 16 420</b>	<b>- 15 425</b>	

# Suisse alémanique et rhéto-romane

Compte financier	Compte 1983 Fr.	Compte 1984 Fr.	Compte 1985 Fr.	Différences 1985 / 1984 %
Attributions	168 408 000	181 622 200	188 267 000	+ 3,7
Autres produits	5 038 309	3 597 186	4 195 191	+ 16,6
Décompte interne SSR	3 109 524	3 242 824	3 255 198	+ 0,4
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>176 555 833</b>	<b>188 462 210</b>	<b>195 717 389</b>	<b>+ 3,8</b>
<b>Services régionaux</b>				
Salaires	4 354 081	4 828 200	4 225 161	- 12,5
Prestations sociales (personnel)	638 092	780 506	713 530	- 8,6
Indemn. et autres frais de personnel	127 256	179 593	160 105	- 10,9
Honoraires	443 250	521 701	418 059	- 19,9
Frais	427 071	404 482	396 190	- 2,1
Matériel et énergie	185 027	204 678	199 982	- 2,3
Productions externes et droits	—	—	212	—
Travaux divers de tiers	182 827	304 137	157 315	- 48,3
Téléphone et lignes de transmission	72 238	76 712	95 777	+ 24,9
Amortissements	106 935	133 292	169 180	+ 26,9
Intérêts passifs	410 000	470 000	485 583	+ 3,3
Charges diverses	403 110	392 813	329 730	- 16,1
Décompte interne SSR	177 000	319 500	349 019	+ 9,2
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7 526 887</b>	<b>8 615 614</b>	<b>7 699 843</b>	<b>- 10,6</b>
<b>Radio</b>				
Salaires	28 293 759	29 582 718	31 001 824	+ 4,8
Prestations sociales (personnel)	4 490 125	4 919 178	5 706 667	+ 16,0
Indemn. et autres frais de personnel	839 669	1 118 827	1 151 474	+ 2,9
Honoraires	14 922 719	17 454 658	18 554 872	+ 6,3
Frais	1 916 990	2 175 312	2 347 933	+ 7,9
Matériel et énergie	2 945 251	3 114 944	3 212 424	+ 3,1
Productions externes et droits	920 660	1 011 744	921 887	- 8,9
Travaux divers de tiers	934 306	1 215 893	1 225 405	+ 0,8
Téléphone et lignes de transmission	1 067 592	1 343 331	1 488 112	+ 10,8
Amortissements	1 192 767	1 015 324	843 924	- 16,9
Charges diverses	618 385	309 667	347 572	+ 12,2
Décompte interne SSR	45 750	62 812	184 931	+ 194,4
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>58 187 973</b>	<b>63 324 408</b>	<b>66 987 025</b>	<b>+ 5,8</b>
<b>Télévision</b>				
Salaires	46 466 837	47 762 455	50 919 253	+ 6,6
Prestations sociales (personnel)	6 891 386	7 625 095	8 791 593	+ 15,3
Indemn. et autres frais de personnel	2 128 249	2 436 316	2 484 844	+ 2,0
Honoraires	15 964 362	17 833 988	20 137 387	+ 12,9
Frais	5 770 999	6 385 682	7 046 394	+ 10,3
Matériel et énergie	8 492 522	9 538 913	9 976 205	+ 4,6
Productions externes et droits	11 813 757	15 542 597	11 394 967	- 26,7
Travaux divers de tiers	5 017 079	5 493 484	5 703 767	+ 3,8
Téléphone et lignes de transmission	956 223	947 411	1 186 021	+ 25,2
Amortissements	1 694 332	1 773 045	2 032 390	+ 14,6
Charges diverses	1 369 601	1 553 089	1 450 031	- 6,6
Décompte interne SSR	1 418 703	1 330 622	1 471 071	+ 10,6
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>107 984 050</b>	<b>118 222 697</b>	<b>122 593 923</b>	<b>+ 3,7</b>
<b>Récapitulation</b>				
Produits d'exploitation	176 555 833	188 462 210	195 717 389	
Charges d'exploitation	173 698 910	190 162 719	197 280 791	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 856 923</b>	<b>- 1 700 509</b>	<b>- 1 563 402</b>	
Produits extraordinaires	478 050	1 196 894	326 662	
Charges extraordinaires	1 149 774	568 454	97 336	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 185 199</b>	<b>- 1 072 069</b>	<b>- 1 334 076</b>	
Report année précédente	317 801	—	10 274	
<b>Résultat global</b>	<b>2 503 000</b>	<b>- 1 072 069</b>	<b>- 1 323 802</b>	
<i>Services régionaux, part Radio</i>	<i>1 982 822</i>	<i>2 420 229</i>	<i>2 077 086</i>	
<i>Services régionaux, part TV</i>	<i>5 544 065</i>	<i>6 195 385</i>	<i>5 622 757</i>	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	<i>61 380 082</i>	<i>65 511 381</i>	<i>68 952 718</i>	
<i>Charges d'exploitation, part Radio</i>	<i>60 170 795</i>	<i>65 744 637</i>	<i>69 064 111</i>	
<b>Résultat d'exploitation Radio</b>	<b>1 209 287</b>	<b>- 233 256</b>	<b>- 111 393</b>	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	<i>115 175 751</i>	<i>122 950 829</i>	<i>126 764 671</i>	
<i>Charges d'exploitation, part TV</i>	<i>113 528 115</i>	<i>124 418 082</i>	<i>128 216 680</i>	
<b>Résultat d'exploitation TV</b>	<b>1 647 636</b>	<b>- 1 467 253</b>	<b>- 1 452 009</b>	
<b>Résultat global Radio</b>	<b>560 002</b>	<b>10 274</b>	<b>- 113 574</b>	
<b>Résultat global TV</b>	<b>1 942 998</b>	<b>- 1 082 343</b>	<b>- 1 210 228</b>	

## Suisse romande

Compte financier	Compte 1983 Fr.	Compte 1984 Fr.	Compte 1985 Fr.	Différences 1985 / 1984 %
Attributions	134 450 800	139 150 900	148 161 700	+ 6,5
Autres produits	6 484 696	6 905 903	8 370 407	+ 21,2
Décompte interne SSR	886 774	954 120	1 808 977	+ 89,6
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>141 822 270</b>	<b>147 010 923</b>	<b>158 341 084</b>	<b>+ 7,7</b>
<b>Services régionaux</b>				
Salaires	4 663 062	4 597 881	4 938 261	+ 7,4
Prestations sociales (personnel)	716 403	733 085	878 773	+ 19,9
Indemn. et autres frais de personnel	63 404	87 601	105 735	+ 20,7
Honoraires	468 253	385 508	455 948	+ 18,3
Frais	306 740	315 275	361 591	+ 14,7
Matériel et énergie	397 438	472 249	841 276	+ 78,1
Productions externes et droits	22 180	40 860	18 092	- 55,7
Travaux divers de tiers	74 043	53 894	89 715	+ 66,5
Téléphone et lignes de transmission	45 070	40 952	58 961	+ 44,0
Amortissements	65 572	64 546	59 760	- 7,4
Charges diverses	274 340	296 561	277 377	- 6,5
Décompte interne SSR	-	-	79 418	-
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7 096 505</b>	<b>7 088 412</b>	<b>8 164 907</b>	<b>+ 15,2</b>
<b>Radio</b>				
Salaires	17 588 495	18 127 192	19 065 265	+ 5,2
Prestations sociales (personnel)	2 819 277	3 106 815	3 431 949	+ 10,5
Indemn. et autres frais de personnel	711 691	729 907	725 394	- 0,6
Honoraires	15 029 161	14 948 926	15 595 745	+ 4,3
Frais	1 771 094	1 660 030	1 590 008	- 4,2
Matériel et énergie	2 237 321	2 268 561	2 355 127	+ 3,8
Productions externes et droits	521 488	561 671	517 729	- 7,8
Travaux divers de tiers	705 034	770 142	715 964	- 7,0
Téléphone et lignes de transmission	1 055 919	1 062 578	1 191 114	+ 12,1
Amortissements	735 290	817 933	870 166	+ 6,4
Charges diverses	253 678	256 073	295 581	+ 15,4
Décompte interne SSR	378 840	387 003	465 590	+ 20,3
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>43 807 288</b>	<b>44 696 831</b>	<b>46 819 632</b>	<b>+ 4,7</b>
<b>Télévision</b>				
Salaires	38 922 453	40 087 020	41 637 056	+ 3,9
Prestations sociales (personnel)	5 958 406	6 568 759	7 185 352	+ 9,4
Indemn. et autres frais de personnel	2 219 005	2 435 601	2 576 692	+ 5,8
Honoraires	10 183 184	11 101 515	13 147 495	+ 18,4
Frais	5 613 643	5 706 926	6 836 018	+ 19,8
Matériel et énergie	7 409 076	7 703 485	7 980 648	+ 3,6
Productions externes et droits	12 122 569	11 988 245	14 711 181	+ 22,7
Travaux divers de tiers	3 739 106	5 434 368	6 872 644	+ 26,5
Téléphone et lignes de transmission	874 182	790 977	1 247 096	+ 57,7
Amortissements	1 720 793	1 817 723	1 973 453	+ 8,6
Charges diverses	840 051	902 916	905 110	+ 0,2
Décompte interne SSR	506 139	558 387	595 676	+ 6,7
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>90 108 607</b>	<b>95 095 922</b>	<b>105 668 421</b>	<b>+ 11,1</b>
<b>Récapitulation</b>				
Produits d'exploitation	141 822 270	147 010 923	158 341 084	
Charges d'exploitation	141 012 400	146 881 165	160 652 960	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>809 870</b>	<b>129 758</b>	<b>- 2 311 876</b>	
Produits extraordinaires	190 047	352 386	681 249	
Charges extraordinaires	174 912	107 719	132 650	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>825 005</b>	<b>374 425</b>	<b>- 1 763 277</b>	
Report année précédente	- 564 861	260 144	634 570	
<b>Résultat global</b>	<b>260 144</b>	<b>634 569</b>	<b>- 1 128 707</b>	
<i>Services régionaux, part Radio</i>	<i>1 794 126</i>	<i>1 797 353</i>	<i>2 028 851</i>	
<i>Services régionaux, part TV</i>	<i>5 302 379</i>	<i>5 291 059</i>	<i>6 136 056</i>	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	<i>45 392 087</i>	<i>46 672 482</i>	<i>48 170 299</i>	
<i>Charges d'exploitation, part Radio</i>	<i>45 601 414</i>	<i>46 494 184</i>	<i>48 848 483</i>	
<i>Résultat d'exploitation Radio</i>	<i>- 209 327</i>	<i>178 298</i>	<i>- 678 184</i>	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	<i>96 430 183</i>	<i>100 338 441</i>	<i>110 170 785</i>	
<i>Charges d'exploitation, part TV</i>	<i>95 410 986</i>	<i>100 386 981</i>	<i>111 804 477</i>	
<i>Résultat d'exploitation TV</i>	<i>1 019 197</i>	<i>- 48 540</i>	<i>- 1 633 692</i>	
<i>Résultat global Radio</i>	<i>12 343</i>	<i>222 085</i>	<i>- 346 341</i>	
<i>Résultat global TV</i>	<i>247 801</i>	<i>412 484</i>	<i>- 782 366</i>	

# Suisse italienne

Compte financier	Compte 1983 Fr.	Compte 1984 Fr.	Compte 1985 Fr.	Différences 1985/1984 %
Attributions	96 101 500	98 848 700	104 184 900	+ 5,4
Autres produits	2 431 368	2 450 347	3 701 077	+ 51,0
Décompte interne SSR	325 200	311 079	511 463	+ 64,4
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>98 858 068</b>	<b>101 610 126</b>	<b>108 397 440</b>	<b>+ 6,7</b>
<b>Services régionaux</b>				
Salaires	4 537 182	4 515 783	3 773 407	- 16,4
Prestations sociales (personnel)	680 164	771 144	673 358	- 12,7
Indemn. et autres frais de personnel	42 762	48 001	76 882	+ 60,2
Honoraires	325 965	271 850	234 885	- 13,6
Frais	325 369	341 255	331 049	- 3,0
Matériel et énergie	488 421	351 557	501 126	+ 42,5
Productions externes et droits	3 878	1 893	6 767	+ 257,5
Travaux divers de tiers	107 985	75 157	88 967	+ 18,4
Téléphone et lignes de transmission	5 213	4 505	4 547	+ 0,9
Amortissements	76 432	71 115	64 776	- 8,9
Charges diverses	61 767	43 015	68 529	+ 59,3
Décompte interne SSR	-	-	2 620	-
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6 655 138</b>	<b>6 495 275</b>	<b>5 826 913</b>	<b>- 10,3</b>
<b>Radio</b>				
Salaires	14 988 320	15 286 214	15 965 163	+ 4,4
Prestations sociales (personnel)	2 435 582	2 677 408	2 922 426	+ 9,2
Indemn. et autres frais de personnel	505 641	483 298	538 235	+ 11,4
Honoraires	6 989 013	7 140 611	8 296 700	+ 16,2
Frais	896 902	1 002 741	1 114 717	+ 11,2
Matériel et énergie	1 144 492	1 093 981	1 296 590	+ 18,5
Productions externes et droits	453 122	426 432	380 532	- 10,8
Travaux divers de tiers	250 400	339 466	360 453	+ 6,2
Téléphone et lignes de transmission	481 053	502 426	507 840	+ 1,1
Amortissements	397 647	363 762	371 964	+ 2,3
Charges diverses	163 987	140 803	157 065	+ 11,5
Décompte interne SSR	52 893	65 396	172 300	+ 163,5
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>28 759 052</b>	<b>29 522 538</b>	<b>32 083 985</b>	<b>+ 8,7</b>
<b>Télévision</b>				
Salaires	27 895 740	29 268 102	30 894 710	+ 5,6
Prestations sociales (personnel)	4 412 087	4 965 421	5 448 518	+ 9,7
Indemn. et autres frais de personnel	1 320 983	1 375 176	1 442 370	+ 4,9
Honoraires	7 463 397	7 898 023	8 169 136	+ 3,4
Frais	2 828 833	2 625 205	2 832 330	+ 7,9
Matériel et énergie	5 510 986	5 073 099	5 106 868	+ 0,7
Productions externes et droits	7 360 010	6 139 683	7 930 846	+ 29,2
Travaux divers de tiers	3 519 822	4 273 274	4 760 039	+ 11,4
Téléphone et lignes de transmission	443 854	444 799	520 354	+ 17,0
Amortissements	1 156 506	1 041 435	1 169 070	+ 12,3
Charges diverses	691 263	758 795	819 386	+ 8,0
Décompte interne SSR	1 699 517	1 829 680	1 894 619	+ 3,5
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>64 302 998</b>	<b>65 692 692</b>	<b>70 988 246</b>	<b>+ 8,1</b>
<b>Récapitulation</b>				
Produits d'exploitation	98 858 068	101 610 126	108 397 440	
Charges d'exploitation	99 717 188	101 710 505	108 899 144	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 859 120</b>	<b>- 100 379</b>	<b>- 501 704</b>	
Produits extraordinaires	265 332	120 434	186 079	
Charges extraordinaires	190 256	35 586	299 771	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 784 044</b>	<b>- 15 531</b>	<b>- 615 396</b>	
Report année précédente	601 175	- 182 868	245 000	
<b>Résultat global</b>	<b>- 182 869</b>	<b>- 198 399</b>	<b>- 370 396</b>	
<i>Services régionaux, part Radio</i>	<i>1 664 785</i>	<i>1 623 869</i>	<i>1 456 778</i>	
<i>Services régionaux, part TV</i>	<i>4 990 353</i>	<i>4 871 406</i>	<i>4 370 135</i>	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	<i>30 524 018</i>	<i>31 301 052</i>	<i>32 714 598</i>	
<i>Charges d'exploitation, part Radio</i>	<i>30 423 837</i>	<i>31 146 407</i>	<i>33 540 763</i>	
<i>Résultat d'exploitation Radio</i>	<i>100 181</i>	<i>154 645</i>	<i>- 826 165</i>	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	<i>68 334 050</i>	<i>70 309 074</i>	<i>75 682 842</i>	
<i>Charges d'exploitation, part TV</i>	<i>69 293 351</i>	<i>70 564 098</i>	<i>75 358 381</i>	
<i>Résultat d'exploitation TV</i>	<i>- 959 301</i>	<i>- 255 024</i>	<i>324 461</i>	
<i>Résultat global Radio</i>	<i>224 384</i>	<i>399 836</i>	<i>- 673 642</i>	
<i>Résultat global TV</i>	<i>- 407 253</i>	<i>- 598 235</i>	<i>303 246</i>	



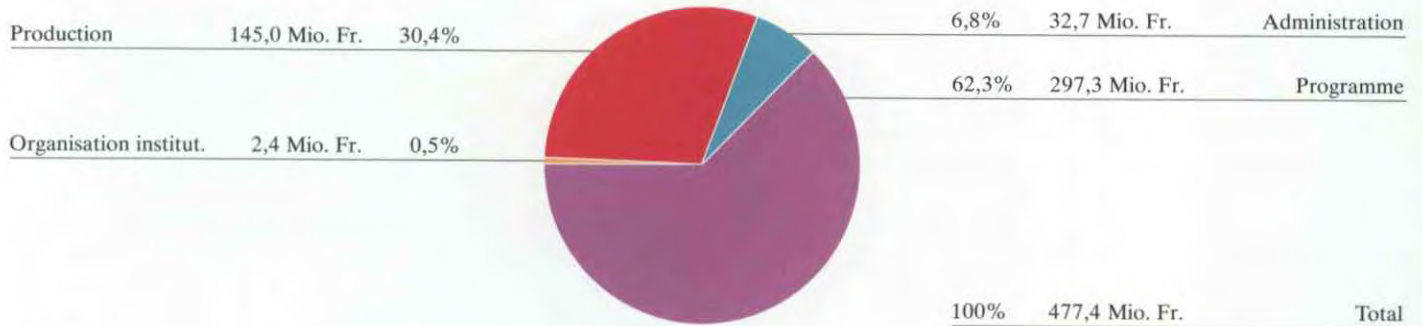
## Bilan SSR au 31 décembre 1985

	Actifs 1984 Fr.	Actifs 1985 Fr.	Passifs 1984 Fr.	Passifs 1985 Fr.
<b>Actifs</b>				
Caisse	763 730	629 145		
Chèques postaux	1 158 820	2 516 356		
Banques	32 344 997	28 140 850		
Papiers-valeurs	4 140 868	3 887 675		
Paiements anticipés fournisseurs	4 793 092	3 405 913		
Débiteurs	46 443 041	48 637 757		
Actifs transitoires	1 310 808	1 010 038		
<b>Capitaux circulants</b>	90 955 356	88 227 734		
Immobilisations restantes	37 195 100	35 913 956		
Participations	13	12		
Prêts à long terme	1 641 671	1 885 435		
Comptes de construction	891 219	5 378 659		
Immeubles	15 391 470	19 046 883		
<b>Capitaux fixes</b>	55 119 473	62 224 945		
<b>Total</b>	146 074 829	150 452 679		
Comptes de passage	688 489	459 837		
<b>Passifs</b>				
Banques			—	3 572 289
Créanciers			56 713 491	30 524 811
Paiements anticipés débiteurs			1 322 035	340 397
Comptes courants sociétés membres			21 500	—
Passifs transitoires			916 518	722 038
Provisions			18 017 753	20 693 726
Prêts sociétés membres			359 900	362 200
Dettes CFA <sup>1)</sup>			—	11 850 795
<b>Capital étranger</b>			77 351 197	68 066 256
Réserve d'exploitation			48 594 260	67 330 209
Autres réserves affectées			320 000	320 000
Res. pour engagements fermes constructions			200 000	197 812
<b>Capital propre</b>			49 114 260	67 848 021
<b>Report actif</b>			77 276	889 844
<b>Excédent de produits</b>			19 532 096	13 648 558
<b>Total</b>			146 074 829	150 452 679
Comptes de passage			688 489	459 837
Engagements envers les caisses-pension			395 000	388 000

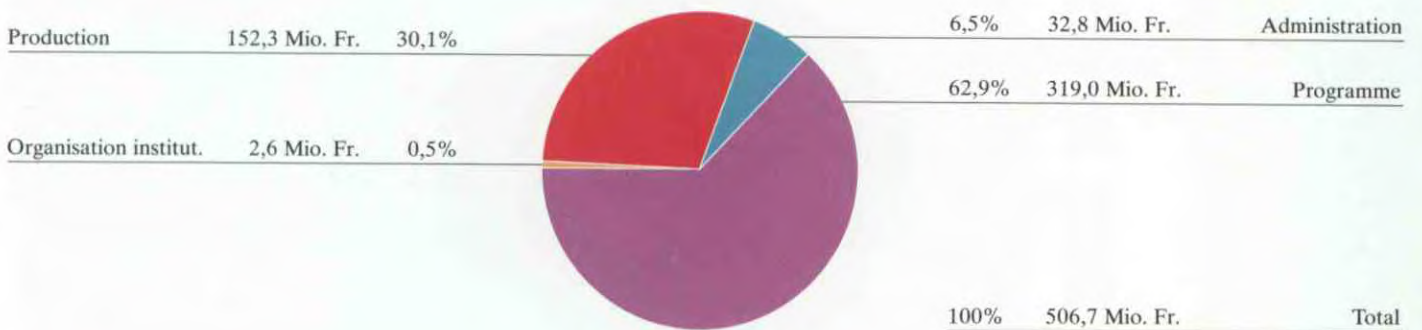
<sup>1)</sup> Remboursables dès 1984 en 8 tranches annuelles

# Evolution des frais selon les fonctions de base 1983 - 1985

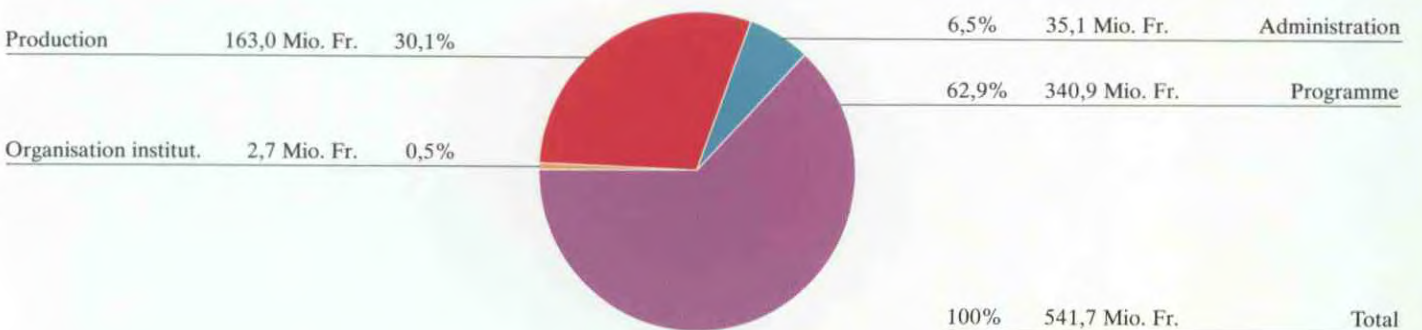
## 1983



## 1984



## 1985

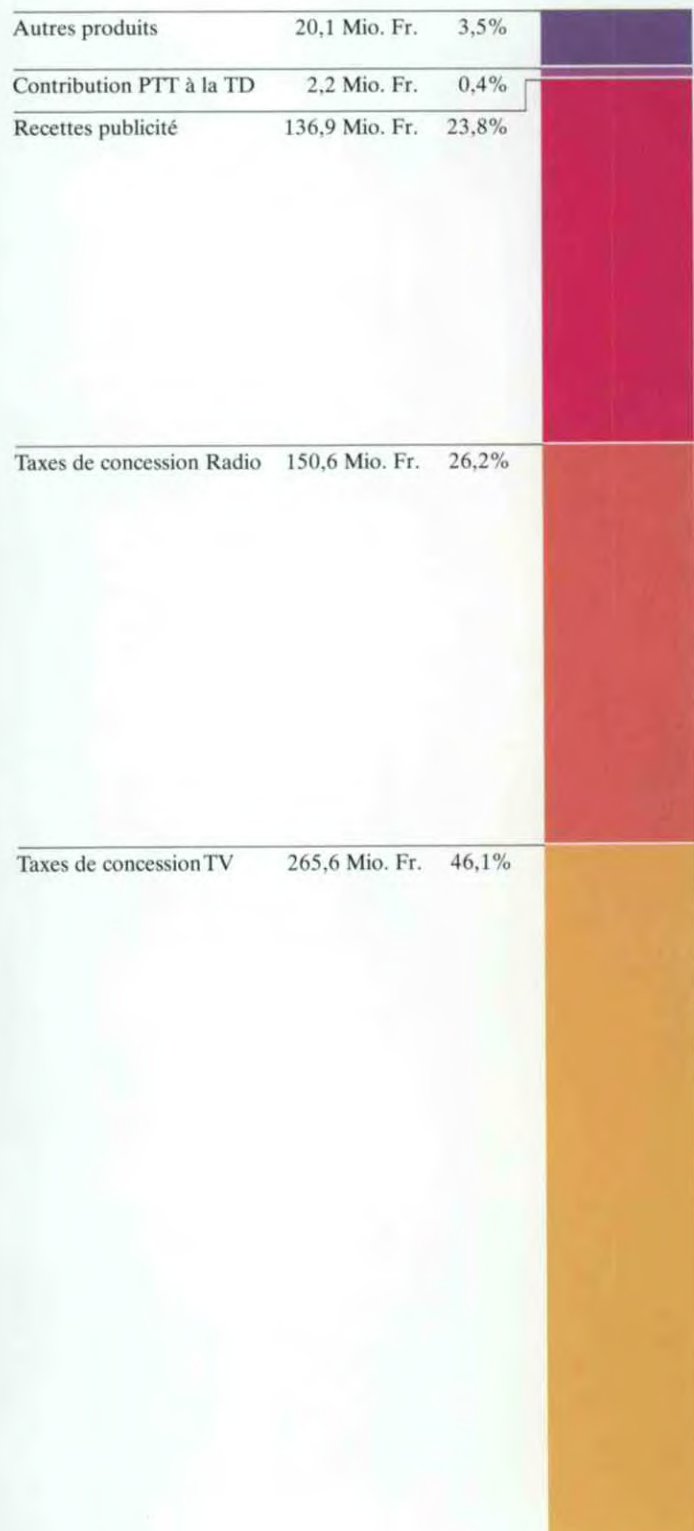


**Note:** Ces chiffres sont ceux de la comptabilité analytique.

# Groupes de recettes et dépenses par secteurs

## Compte financier 1985 (consolidé)

Produits d'exploitation par groupes  
575,4 Mio. Fr. (100,0%)



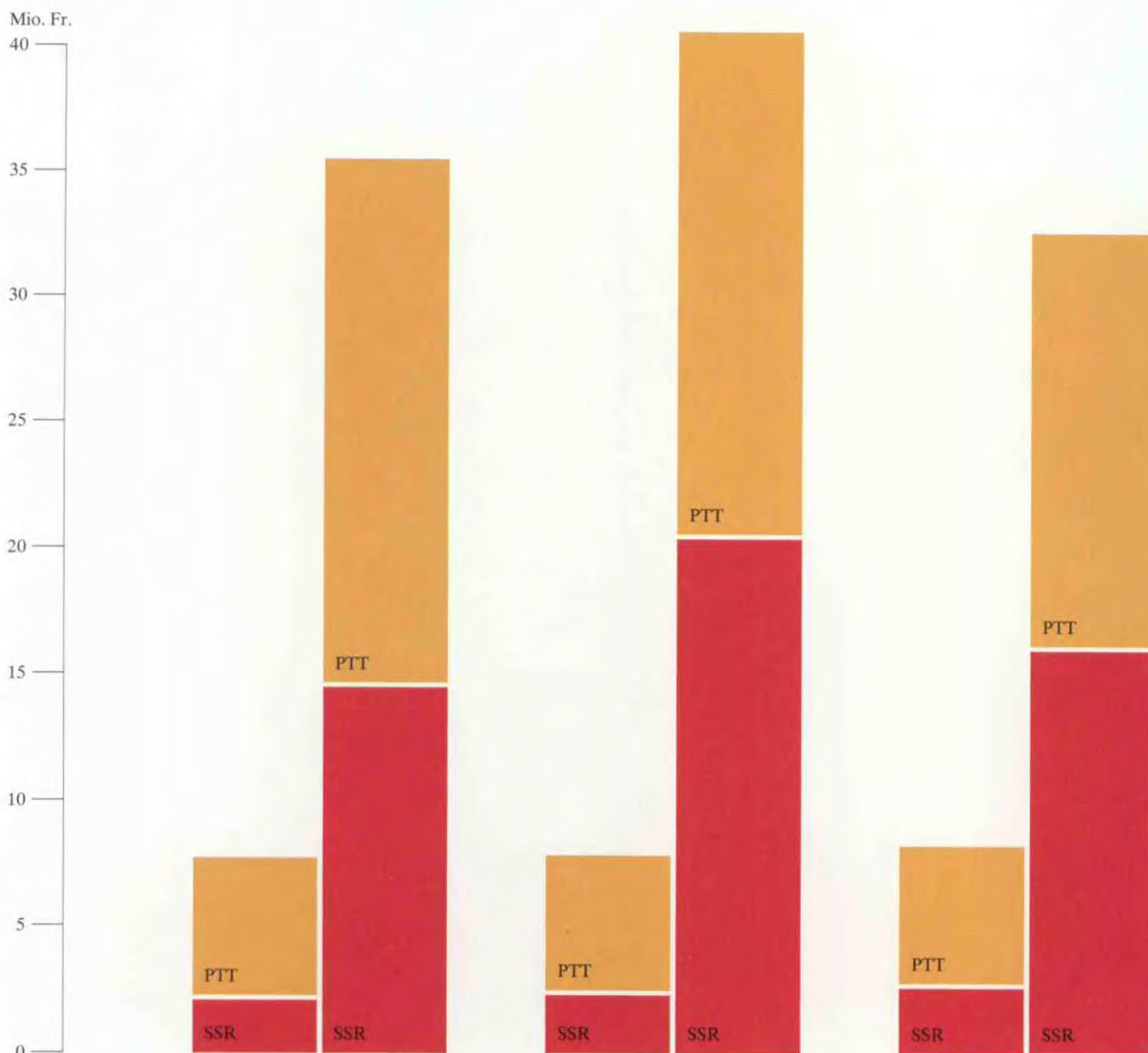
Charges d'exploitation par secteurs  
562,0 Mio. Fr. (100,0%)



## Investissements SSR et PTT

**Investissements SSR:** bâtiments compris

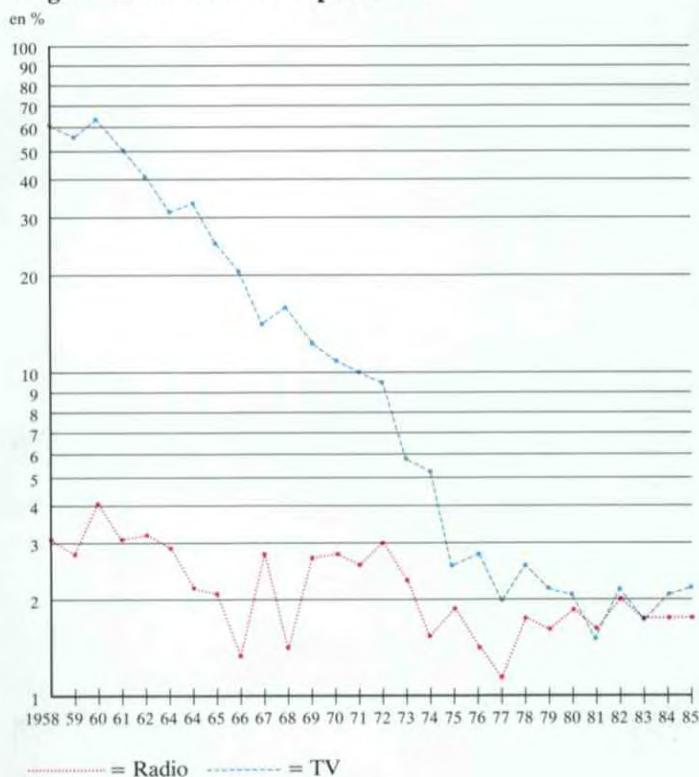
**Investissements PTT:** Installations studios (les émetteurs, convertisseurs, links et les infrastructures PTT/SSR ne sont pas compris)



	1983		1984		1985	
	Radio	Télévision	Radio	Télévision	Radio	Télévision
PTT	5,4	20,8	5,3	20,0	5,4	16,4
SSR	2,0	14,4	2,2	20,3	2,5	15,9

# Concessions réceptrices de Radio et de Télévision

## Augmentation annuelle depuis 1958



## Télévision 1953-1985

Faits marquants	Année	Total au 31.12.	Augmentation annuelle
	1953	920	-
	1954	4 457	3 537
Fondation de l'Eurovision	▷1955	10 507	6 050
	1956	19 971	9 464
	1957	31 374	11 403
Début du service régulier de la télévision	▷1958	50 304	18 930
	1959	78 700	28 396
	1960	128 956	50 256
	1961	193 819	64 863
	1962	273 894	80 075
	1963	366 129	92 235
Introduction de la publicité; accroissement du temps de diffusion	▷1964	491 843	125 714
	▷1965	620 783	128 940
	1966	751 695	130 912
	1967	867 951	116 256
1 million de concessionnaires; introduction de la télévision couleurs	▷1968	1 011 165	143 214
	1969	1 144 154	132 989
	1970	1 273 893	129 739
	1971	1 402 570	128 677
	1972	1 535 888	133 318
	1973	1 627 410	91 522
	1974	1 714 336	86 926
	1975	1 759 116	44 780
	1976	1 809 029	49 913
	1977	1 845 626	36 597
	1978	1 895 000	49 374
	1979	1 937 450	42 450
	1980	1 979 518	42 068
2 millions de concessionnaires	▷1981	2 012 930	33 412
	1982	2 057 062	44 132
Introduction de «Midi-public» à la TV Suisse romande.	▷1983	2 094 787	37 725
Lancement de la télévision francophone par satellite (TV5).	▷1984	2 139 758	44 971
Introduction du service régulier du télétexte.	1985	2 186 468	46 710
Lancement de la télévision germanophone par satellite (3SAT).			

## Radio 1923-1985

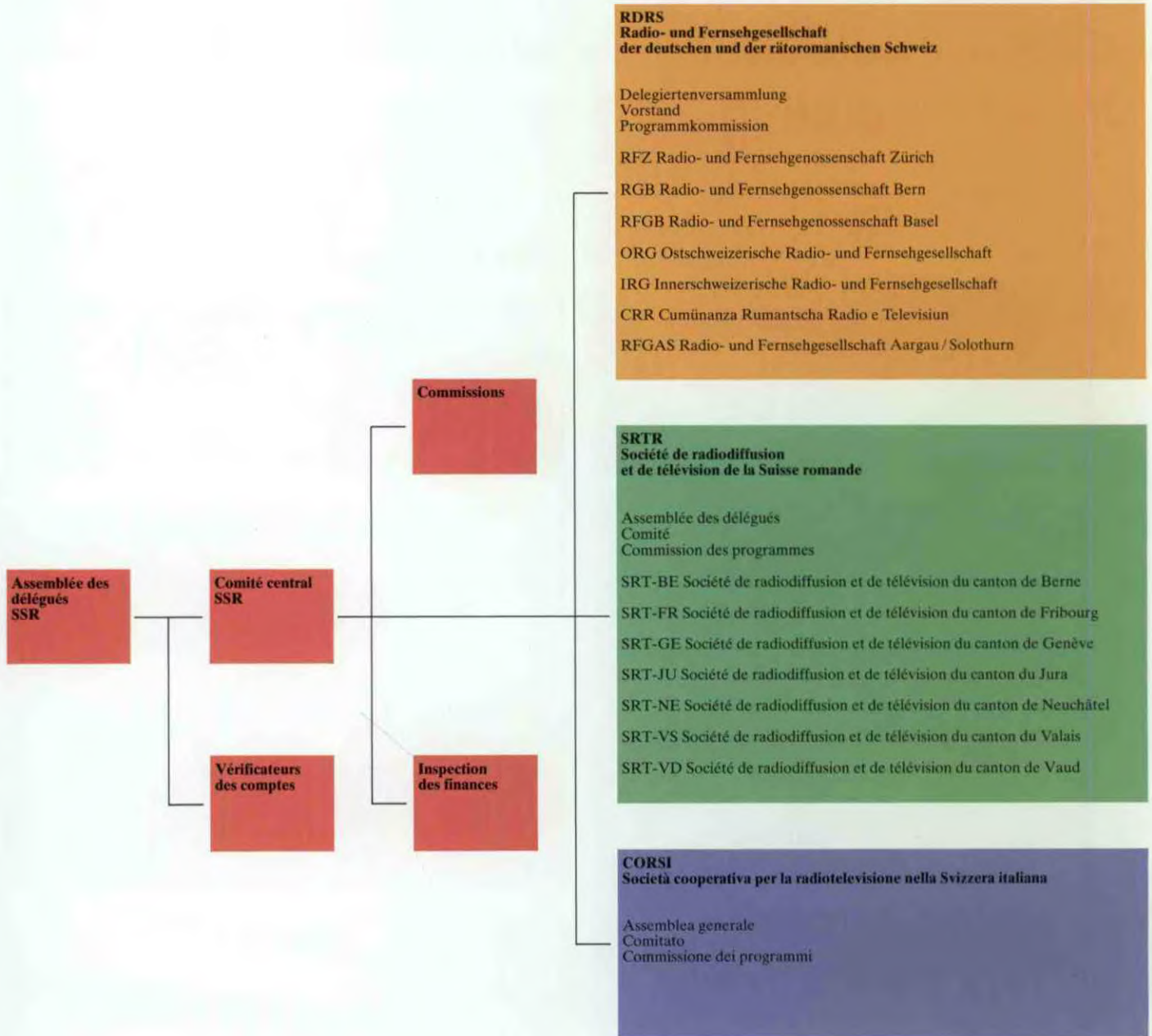
Faits marquants	Année	Total au 31.12.	Augmentation annuelle
Débuts de la radiodiffusion en Suisse	▷1923	980	-
	1924	16 964	15 984
	1925	33 532	16 568
	1926	51 194	17 662
	1927	59 066	7 872
	1928	70 183	11 117
	1929	83 757	13 574
	1930	103 808	20 051
Fondation de la SSR	▷1931	150 021	46 213
	1932	231 397	81 376
	1933	300 051	68 654
	1934	356 866	56 815
	1935	418 499	61 633
	1936	464 332	45 833
	1937	504 132	39 800
	1938	548 533	44 401
	1939	593 360	44 827
	1940	634 248	40 888
	1941	680 306	46 058
	1942	729 231	48 925
	1943	779 920	50 689
	1944	819 502	39 582
	1945	854 639	35 137
	1946	890 687	36 048
	1947	922 959	32 272
	1948	969 606	46 647
1 million de concessionnaires	▷1949	1 008 453	38 847
	1950	1 036 710	28 257
	1951	1 079 304	42 594
	1952	1 119 842	40 538
	1953	1 158 073	38 231
	1954	1 198 757	40 684
	1955	1 233 075	34 318
Introduction des OUC	▷1956	1 267 824	34 749
	1957	1 308 341	40 517
	1958	1 349 505	41 164
	1959	1 387 877	38 372
	1960	1 444 975	57 098
Premières émissions locales en DRS	▷1961	1 490 088	45 113
	1962	1 538 283	48 195
	1963	1 583 246	44 963
	1964	1 619 395	36 149
	1965	1 653 679	34 284
	1966	1 677 302	23 623
	1967	1 725 341	48 039
	1968	1 751 869	26 528
	1969	1 800 341	48 472
	1970	1 851 612	51 271
	1971	1 899 775	48 163
	1972	1 958 031	58 256
2 millions de concessionnaires	▷1973	2 003 204	45 173
	1974	2 036 431	33 227
	1975	2 075 574	39 143
	1976	2 107 854	32 280
	1977	2 133 905	26 051
Introduction de la stéréophonie	▷1978	2 172 116	38 211
	1979	2 209 828	37 712
Introduction du programme de nuit en DRS	▷1980	2 252 915	43 087
	▷1981	2 291 247	38 332
Introduction du 3 <sup>e</sup> programme SR	▷1982	2 337 257	46 010
Introduction du 3 <sup>e</sup> programme DRS et de la radio locale	▷1983	2 379 461	42 204
	▷1984	2 422 671	43 210
Introduction de «Notturmo»	▷1985	2 467 277	44 606



Le stand reste le lieu par excellence où l'entreprise peut dire ses aspirations et ses réalisations.

*comme un miroir sur la société*

# Organisation institutionnelle SSR



# Organisation professionnelle SSR

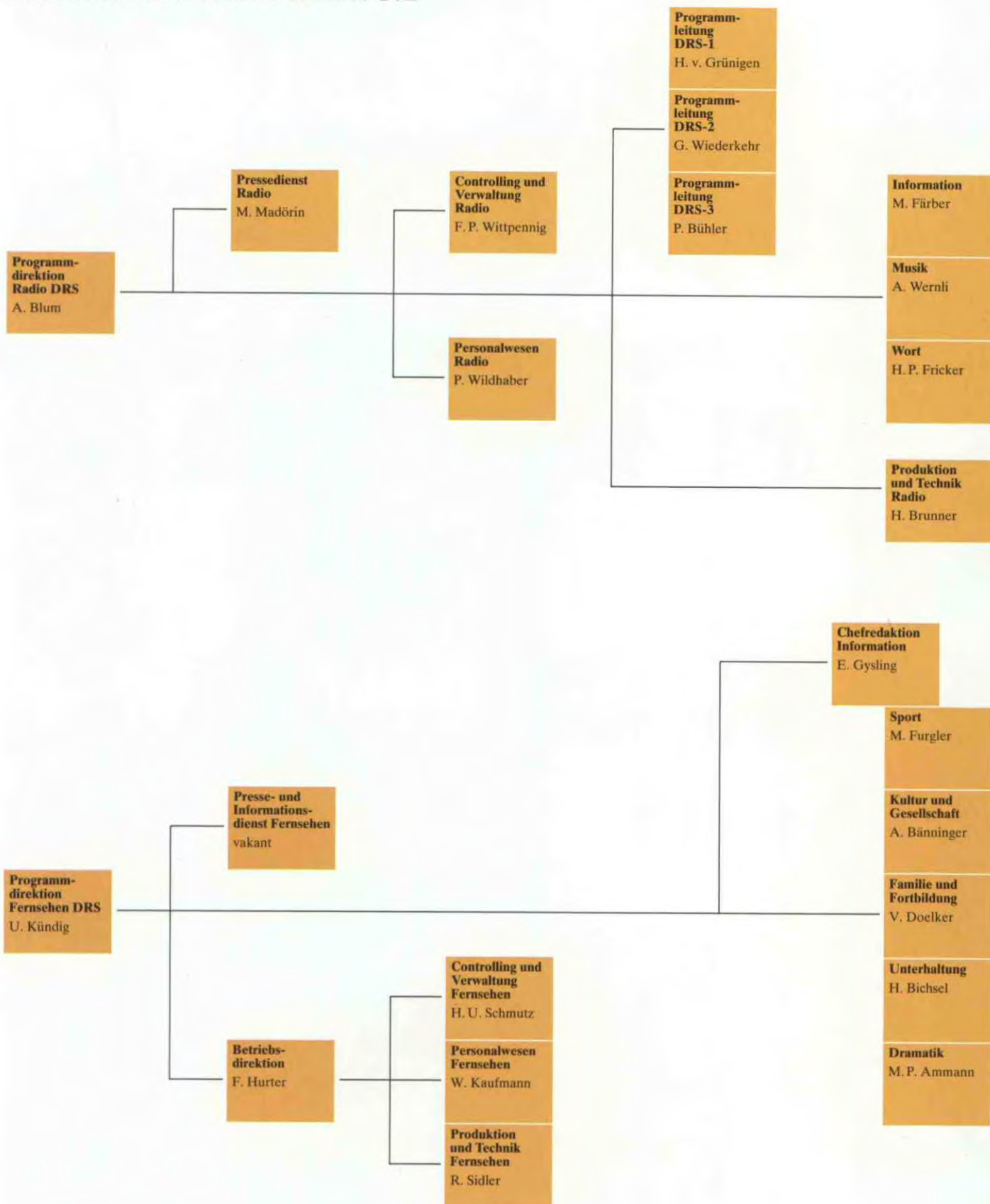




# Direction générale SSR



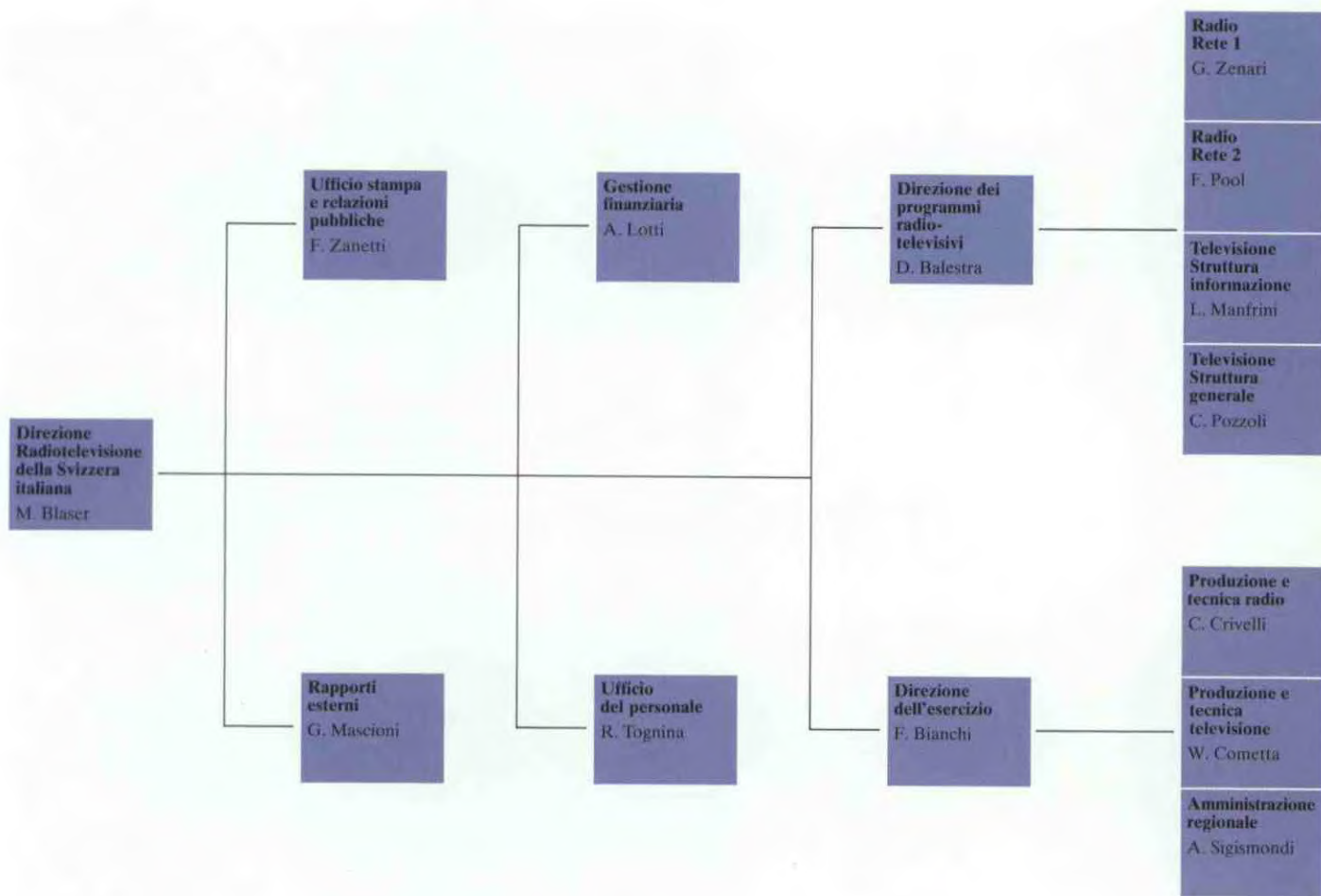
# Radio und Fernsehen der deutschen und der rätoromanischen Schweiz



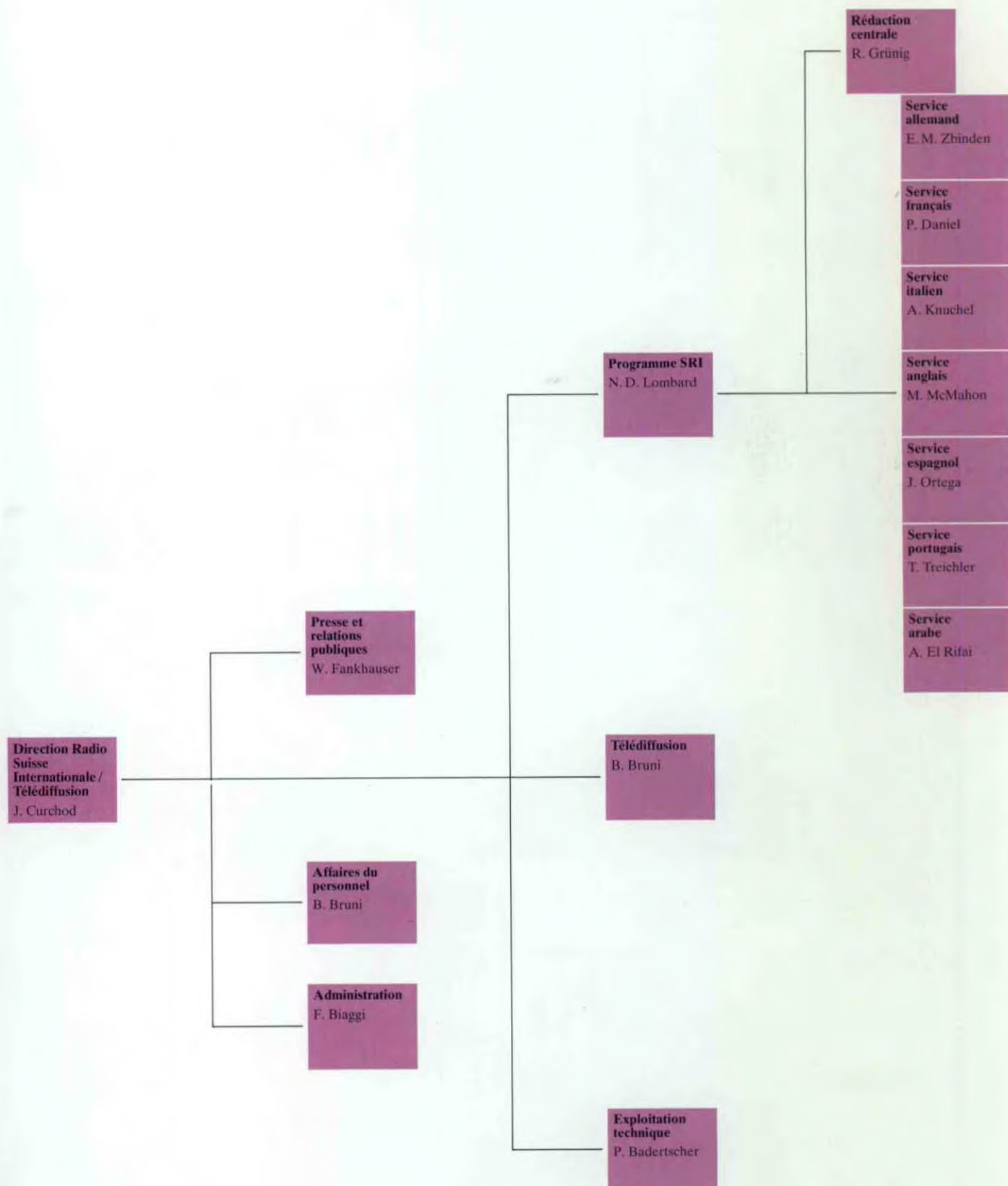
# Radio-télévision suisse romande



# Radiotelevisione della Svizzera italiana



# Radio Suisse Internationale et Télédiffusion





La pose des enseignes scelle le passage à la nouvelle identité visuelle.

# La Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR

La Société suisse de radiodiffusion et télévision a été fondée le 24 février 1931 à Berne. Elle est une société de droit privé (selon art. 60ss. du Code civil, elle est organisée comme association). Elle remplit une tâche d'utilité publique sur la base d'une concession.

L'autorité concédante est le Conseil fédéral, celle de surveillance le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

## Organes de la SSR

Etat au 1.5.86

### Assemblée des délégués

#### Présidence:

le président central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision.

L'assemblée des délégués est l'organe suprême de la SSR.

Elle comprend 144 délégués et se compose de:

60 délégués de la Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz,  
30 délégués de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande,

20 délégués de la Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana,

10 délégués de la Cumünanza Rumantscha Radio e Television,

3 délégués de la commission des programmes de Radio Suisse Internationale, et des

21 membres du comité central.

### Comité central

#### Président central

\* Yann Richter, Neuchâtel

#### Vice-présidents

\* Laurent Butty, avocat, conseiller national, Fribourg

\* Ernst Leuenberger, Sekretär des Kantonalen Gewerkschaftskartells, Nationalrat, Solothurn

#### Membres

Antoine Artho, ingénieur conseil, SRTR, Boncourt

Orfeo Bernasconi, ispettore scolastico, CORSI, Comano

\* Dr. Christoph Blocher, Nationalrat, Feldmeilen

Albin Cantin, adjoint de direction, SRTR, St-Aubin FR

Dr. Fidel Caviezel, Kanzleidirektor, CRR, Chur

Rita Gassmann, Zentralsekretärin VHTL, RDRS, Zürich

\* Guy Genoud, conseiller aux Etats, Orsières

\* Vera Gerwig, Basel

Sergio Grandini, presidente Camera di commercio del cantone Ticino, CORSI, Maroggia

Dr. Franz Hagmann, Verwaltungsdirektor der Hochschule St. Gallen, RDRS, St. Gallen

\* Yvette Jaggi, conseillère municipale, conseillère nationale, Lausanne

Albert Knechtli, responsable du centre vidéo DIP, SRTR, Genève

\* Otto Largiadèr, Regierungsrat, Chur  
Josef von Matt, Buchhändler, RDRS, Stans

Paul Nyffeler, Regierungsrat, RDRS, Seltisberg

Heinz Ramstein, Leiter der Versicherungsinformation, RDRS, Muri BE

\* Sonja Schmidt, Logopädin, Lausanne

\* Rudolf Trachsel, dipl. Ing. ETH, Generaldirektor PTT, Bern

#### Membres suppléants

Pierre-David Candaux, conseiller national, SRTR, Premier

Michel Clavien, chef du service de presse français du canton de Berne, SRTR, Berne

Christian Fanzun, dipl. Ing., CRR, Chur

Franco Felder, avvocato e notaio, CORSI, Lugano

Walter Fricker, Informationschef des Kantons Aargau, RDRS, Aarau

Prof. dott. Stefano Ghiringhelli, avvocato, CORSI, Bellinzona

Dr. Albert P. Gnägi, Advokat, RDRS, Zürich

Dr. André Gottrau, RDRS, Luzern

\* Peter Graf, Journalist, Bern

\* Dott. Mario P. Grassi, consulente economico, consigliere nazionale, Massagno

Dr. Josef Guntern, Vorsteher des Kant. Mittelschulamtes, RDRS, Sitten

\* Dr. Viktor Jenny, Unternehmensberater, St. Gallen

France-Line Matile, SRTR, Lausanne

Verena Perini, Präsidentin der Thurgauer Frauenzentrale, RDRS, Kreuzlingen

\* Charles Steffen, Chef der Radio- und Fernsehabeilung GD PTT, Bern

#### Experts

Tiziana Mona, Zentralpräsidentin des SSM, Grüningen

Denise Moser, Zentralpräsidentin des VSRTA, Basel

#### Directeur général

Prof. Dr. Leo Schürmann

#### Vérificateurs des comptes

##### En titre

Konrad Brönnimann, Finanzinspektor des Kantons Bern, Bern

\* François Faessler, chef de section Contrôle fédéral des finances, Berne

Remo Storni, direttore fiduciaria, San Vittore GR

##### Suppléants

\* Paul Bürge, Sektionschef beim Finanzinspektorat GD PTT, Bern

Bernhard Förster, Inspektor, Basler Kantonalbank, Basel

Dott. Désiré Genni, direttore fiduciaria, Minusio

\* nommés par le Conseil fédéral

## Adresses de l'organisation institutionnelle de la SSR

### Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR

Case postale, 3000 Berne 15  
Président central: Yann Richter,  
Neuchâtel

### Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz RDRS

Postfach, 8052 Zürich  
Präsident: Ernst Leuenberger, Nationalrat, Solothurn

Radio- und Fernsehgenossenschaft Zürich RFZ, Postfach, 8042 Zürich  
Präsident: Dr. Oscar Fritschi, Wetzikon

Radio- und Fernsehgenossenschaft Bern RGB, Postfach, 3000 Bern 14  
Präsident: Heinz Ramstein, Muri BE

Radio- und Fernsehgenossenschaft Basel RFGB, Postfach, 4024 Basel  
Präsident: Dr. Eugen Fischer, Basel

Ostschweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft ORG, Postfach, 9006 St. Gallen  
Präsident: Dr. Franz Hagmann, St. Gallen

Innerschweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft IRG, Inseliquali 8, 6002 Luzern  
Präsident: Josef von Matt, Stans

Cumünanza Rumantscha Radio e Televisiun CRR, Theaterweg 1, 7000 Chur  
Präsident: Dr. Fidel Caviezel, Chur

Radio- und Fernsehgesellschaft Aargau/Solothurn RFGAS, Postfach 668, 5001 Aarau  
Präsident: Fritz Schneider, Regierungsrat, Solothurn

### Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande SRTR

Case postale 1075, 1001 Lausanne  
Président: Albert Knechtli, Genève

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Berne SRT-BE, p.a. M. Michel Clavien, secrétaire, Office d'information du canton de Berne, Case postale 48, 3000 Berne 8  
Président: Jean-Pierre Wenger, Sonceboz

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Fribourg SRT-FR, Case postale 128, 1700 Fribourg 5  
Président: Albin Cantin, St-Aubin FR

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Genève SRT-GE, Case postale 72, 1211 Genève 8  
Président: Albert Rodrik, Onex

Société de radiodiffusion et de télévision du canton du Jura SRT-JU, Case postale 60, 2900 Porrentruy  
Président: Antoine Artho, Boncourt

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Neuchâtel SRT-NE, Case postale 53, 2000 Neuchâtel 7  
Présidente: Marie-Françoise Bouille, Neuchâtel

Société de radiodiffusion et de télévision du canton du Valais SRT-VS, Case postale 3332, 1951 Sion  
Président: Guy Cotter, Ayent

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Vaud SRT-VD, p.a. Mme Raymonde Raymond, secrétaire, Case postale 540, 1000 Lausanne 17  
Président: Ernest Jomini, Granges-Marnand

### Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana CORSI

Segretariato, Casella postale, 6903 Lugano-Besso  
Presidente: Prof. dott. Stefano Ghiringhelli, Bellinzona



## Adresses de l'organisation professionnelle de la SSR

**Direction générale de la Société  
suisse de radiodiffusion et télévision**  
Giacomettistrasse 3, case postale,  
3000 Berne 15  
☎ 031 43 91 11

**Radio Suisse Internationale**  
Giacomettistrasse 1, case postale,  
3000 Berne 15  
☎ 031 43 92 22

Télédiffusion, Giacomettistrasse 1,  
case postale, 3000 Berne 15  
☎ 031 43 93 33

**Direktion Radio und Fernsehen der  
deutschen und der rätoromanischen  
Schweiz**  
Fernsehstrasse 1-4, Postfach,  
8052 Zürich  
☎ 01 305 66 11

Programmdirektion Radio DRS,  
Güterstrasse 91, Postfach, 4024 Basel  
☎ 061 34 34 11

Radiostudio Zürich, Brunnenhof-  
strasse 22, Postfach, 8042 Zürich  
☎ 01 361 11 11

Radiostudio Bern, Schwarztor-  
strasse 21, Postfach, 3000 Bern 14  
☎ 031 46 91 11

Radiostudio Basel, Novarastrasse 2,  
Postfach, 4024 Basel  
☎ 061 34 34 11

Programmdirektion Fernsehen DRS,  
Fernsehstrasse 1-4, Postfach,  
8052 Zürich  
☎ 01 305 66 11

Fernsehen DRS, Fernsehstrasse 1-4,  
Postfach, 8052 Zürich  
☎ 01 305 66 11

Radio und Fernsehen DRS,  
Regionalstudio Ostschweiz,  
Rorschacherstrasse 150,  
Postfach 215, 9006 St. Gallen  
☎ 071 25 11 26

Radio und Fernsehen DRS,  
Regionalstudio Innerschweiz,  
Inseliquai 8, 6002 Luzern  
☎ 041 23 44 55

Radio und Fernsehen DRS,  
Regionalstudio Graubünden,  
Theaterweg 1, 7000 Chur  
☎ 081 22 95 66

Radio und Fernsehen DRS,  
Regionalstudio Aargau/Solothurn,  
Bachstrasse 53, 5001 Aarau  
☎ 064 22 76 55

**Direction de la Radio-télévision  
suisse romande**  
6, Avenue de la Gare,  
Case postale 1075, 1001 Lausanne  
☎ 021 20 59 11

Programmes de la Radio suisse  
romande, Maison de la radio,  
1010 Lausanne  
☎ 021 21 71 11

Direction du programme de la  
Télévision suisse romande,  
20, Quai Ernest Ansermet,  
Case postale, 1211 Genève 8  
☎ 022 29 33 33

**Direzione della Radiotelevisione della  
Svizzera italiana**  
v. Canevascini,  
Casella postale, 6903 Lugano-Besso  
☎ 091 58 51 11

Direzione dei programmi della  
Radiotelevisione della Svizzera  
italiana, v. Canevascini,  
Casella postale, 6903 Lugano-Besso  
☎ 091 58 51 11

